

# Avis Technique 13/17-1360\_V1

Annule et remplace l'Avis Technique 13/14-1236\*V1

*Etanchéité de plancher  
intermédiaire sous carrelage  
Pool watertight under tiles*

---

## 588 Enduit d'étanchéité PI

---

**Titulaire :** Société ParexGroup .S.A  
19 Place de la Résistance  
CS 50053  
FR-92445 Issy les Moulineaux Cedex  
Tél. : 01 41 17 20 00

### Groupe Spécialisé n° 13

Procédés pour la mise en œuvre des revêtements

Publié le 25 août 2017



Commission chargée de formuler des Avis Techniques et Documents Techniques  
d'Application

(arrêté du 21 mars 2012)

---

Secrétariat de la commission des Avis Techniques  
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2  
Tél. : 01 64 68 82 82 - Internet : [www.ccfat.fr](http://www.ccfat.fr)

**Le Groupe Spécialisé n° 13 « Procédés pour la mise en œuvre des revêtements » de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné le 20 avril 2017, la demande de la Société PAREXGROUP, concernant le procédé d'étanchéité 588 ENDUIT D'ETANCHEITE. Le Groupe spécialisé n° 13 a formulé, concernant ce procédé, l'Avis Technique ci-après qui annule et remplace l'Avis Technique 13/14-1236\*V1. Cet Avis a été formulé pour les utilisations en France Européenne et dans les DROM.**

## 1. Définition succincte

### 1.1 Description succincte

Le procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE est utilisé pour la réalisation d'une étanchéité à l'eau sous carrelage de plancher intermédiaire.

Ce procédé est destiné à la pose de carrelage en sols et murs intérieurs, en travaux neufs ou de rénovation.

Le système complet est constitué par :

- Le produit bicomposant 588 ENDUIT D'ETANCHEITE constitué du mélange d'une résine en dispersion et d'une poudre à base de liants hydrauliques adjuvantée de matières synthétiques,
- les produits de collage et de jointoiement du carrelage collé,
- les produits et accessoires de traitement des points singuliers (angles, pénétrations, raccords aux plages).

### 1.2 Identification

La marque commerciale et la date de fabrication du procédé sont inscrites sur les emballages.

## 2. AVIS

### 2.1 Domaine d'emploi accepté

Ce procédé est utilisable en sols et murs intérieurs, en travaux neufs et en rénovation.

Le domaine d'emploi accepté est identique à celui proposé à l'article 1 du Dossier Technique.

### 2.2 Appréciation sur le produit

#### 2.2.1 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

#### Données environnementales

Le procédé ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

#### Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci.

Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

#### Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Tous les produits définis au § 2 du Dossier Technique à l'exception des produits 263 LANKOPONTAGE, bande d'étanchéité PROLIBAND, PROTECBAND et ARMATURE RM, disposent d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS).

L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

En cuisines collectives classées P4S, si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec PERFECT COLOR directement sur 588 ENDUIT D'ETANCHEITE. Une pente de 1,5 % minimum sera réalisée autour des évacuations et l'exploitant devra prendre les dispositions d'entretien appropriées permettant d'amener l'eau stagnante vers les évacuations.

#### 2.2.2 Aptitude à l'emploi

##### Comportement au feu

Le procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE n'est pas de nature à affecter la tenue au feu des ouvrages.

##### Adhérence

Les conditions de mise en œuvre définies au Dossier Technique permettent d'obtenir une adhérence satisfaisante à condition que le délai de séchage d'une nuit soit respecté avant la mise en œuvre du carrelage.

##### Comportement vis-à-vis du passage de l'eau

Ce procédé possède des propriétés d'étanchéité au passage de l'eau liées à sa nature, sa mise en œuvre en 2 couches et aux dispositions particulières pour le traitement des points singuliers : raccordement sol-mur, traversées de canalisation.

##### Tenue au choc du revêtement céramique

Compte tenu de l'usage qui est réservé à ce procédé, il présente une tenue aux chocs normalement suffisante.

#### 2.2.3 Durabilité

Dans le domaine d'emploi accepté, l'application de ce procédé mis en interposition entre le support et le revêtement de sol ne modifie pas la durabilité de ce dernier.

#### 2.2.4 Fabrication et contrôle de la résine et de la poudre

Cet avis est formulé en prenant en compte les contrôles et modes de vérification de fabrication décrits dans le Dossier Technique Etabli par le Demandeur (DTED).

#### 2.2.5 Mise en œuvre

Ce procédé nécessite de respecter les tolérances de planéité du support et exige une mise en œuvre soignée, notamment dans le traitement des points singuliers (raccordements sol-mur, ...).

### 2.3 Prescriptions Techniques

#### 2.3.1 Conditions de mise en œuvre

Le support doit comporter une forme de pente de 1 % minimum et un siphon de sol doit être prévu (sauf en rénovation sur support bois).

La totalité du sol du local doit être traitée avec 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.

Le mélange de la résine avec la poudre doit être appliqué en deux couches. La première couche doit respecter une consommation d'au moins 2 kg/m<sup>2</sup> de produit mélangé. La seconde couche doit permettre d'obtenir une consommation totale d'au moins 3 kg/m<sup>2</sup> de produit mélangé.

Un soin tout particulier doit être porté au traitement des points singuliers.

## 2.32 Assistance technique de la Société PAREXGROUP

La Société PAREXGROUP est tenue d'apporter son assistance technique aux entreprises de pose ainsi qu'aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre qui en font la demande.

*Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.*

### **Conclusions**

#### **Appréciation globale**

L'utilisation dans le domaine d'emploi proposé est appréciée favorablement.

#### **Validité**

Jusqu'au 31 juillet 2022.

*Pour le Groupe Spécialisé n° 13  
Le Président*

---

## **3. Remarques Complémentaires du Groupe Spécialisé**

---

Cette 2<sup>ème</sup> révision intègre les modifications suivantes :

- Ajout des mortiers-colles 5071 PROLISSOUPLE et 5074 PROLICREME
- Utilisation du mortier colle 554 PROLIFFLUIDE RAPIDE en collage direct sur l'étanchéité en locaux P4S.

Un contrôle systématique de la consommation devra être réalisé sur chantier.

En locaux P4S, le système est mis en œuvre uniquement par des applicateurs partenaires de la Société PAREXGROUP formés à leur pose et dont l'attestation est soumise à renouvellement périodique.

En locaux P4S, l'entreprise de mise en œuvre soumet un carnet de détails reprenant le traitement de l'ensemble des points singuliers au maître d'œuvre pour validation.

*Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n°13*

# Dossier Technique

## établi par le demandeur

## A. Description

Le procédé 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE est destiné à la réalisation d'une étanchéité à l'eau sous carrelage des planchers intermédiaires et murs intérieurs. Il est constitué du mélange d'une résine en dispersion et d'une poudre à base de ciment et recouvert d'un carrelage collé ou scellé.

Ce procédé comprend également le traitement des points singuliers à l'aide de la bande de renfort PROLIBAND, PROTECTBAND ou ARMATURE RM.

### 1. Domaine d'emploi

Ce procédé est utilisable en sols et murs intérieurs, en travaux neufs et en rénovation.

#### 1.1 Locaux visés

- Les locaux classés P3 E3 au plus avec siphon de sol avec une pose collée, pose collée sur chape ou en pose scellée.
- Les cuisines collectives classées P4S E3
  - soit avec une pose scellée selon le NF DTU 52.1
  - soit avec une pose collée sur une chape à prise et séchage rapides réalisée avec 192 SOLCHAPE EXPRESS désolidarisée, associée aux mortiers colles 552 PROLIFLUIDE et 554 PROLIFLUIDE RAPIDE
  - soit avec une pose collée directement sur 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE :
    - sur une forme de pente de 1 % minimum : collage avec 554 PROLIFLUIDE RAPIDE et jointoiment avec PERFECT COLOR,
    - sur une forme de pente nulle : collage et jointoiment avec PERFECT COLOR.
- les supports à base de bois sont uniquement visés en rénovation dans les locaux humides à usages privatif classé P3 E2 au plus sans siphon de sol avec une pose collée. Ces supports doivent avoir leurs sous-faces ventilées.
- Les plages de piscines intérieures sont visées dans l'Avis Technique 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE Bassins et Plages de piscines en cours de validité.

En rénovation, seuls les locaux sans changement de destination sont visés.

Les locaux avec joint de dilatation sont également visés en rénovation uniquement.

En travaux neufs, placer un joint de dilatation dans un local intérieur relève de l'erreur de conception. Ils sont donc proscrits.

En rénovation, les dispositions doivent être prises pour que les joints de dilatation éventuels soient localisés en point haut des formes de pente et qu'ils ne recoupent pas le fil d'eau.

Dans le cas d'une pose à pente nulle, le traitement des points de dilatation n'est pas visé.

#### 1.2 Supports visés

##### 1.2.1 En sol (pose collée ou scellée)

###### Pentes

L'exigence de pente du support est variable selon la destination de l'ouvrage et est définie dans les Documents Particuliers du Marché.

Dans tous les cas, le support doit présenter une pente de 1 % minimum et compte tenu des tolérances d'exécution, il est entendu que les sols de pente < 2 % peuvent conduire à des flaches et retenues d'eau sur le revêtement.

Dans les cas des cuisines collectives classées P4S, si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec PERFECT COLOR directement sur 588 ENDUIT D'ÉTANCHEITE avec une pente de 1,5 % minimum autour des évacuations sur 50 cm. Par ailleurs, l'exploitant devra prendre les dispositions d'entretien appropriées permettant d'amener l'eau stagnante vers les évacuations pour éviter le risque de sol glissant.

###### Travaux neufs

Supports en maçonnerie visés en sols intérieurs dans le NF DTU 52.1 « Revêtements de sols scellés » et dans le NF DTU 52.2 P1-1-3 « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles », à l'exclusion des planchers alvéolaires et chapes flottantes.

Le support devra présenter une pente de 1 % minimum.

Lorsque l'ouvrage concerne plusieurs travées, la continuité mécanique du plancher doit être assurée sur les appuis intermédiaires.

La flèche active du plancher doit être inférieure ou égale à  $f_1$ , telle que définie dans les CPT Plancher<sup>1</sup> :

$$f_1 = \frac{l}{500} si l \leq 5,0 m$$

$$f_1 = 0,5 cm + \frac{l}{1000} si l > 5,0 m$$

$l$  (en cm) étant la portée du plancher.

###### Travaux de rénovation

- Anciens supports en maçonnerie et plancher béton visés en travaux neufs et mis à nu, avec pente de 1 % minimum déjà existante.
- Supports à base de bois au sens du CPT Sols P3 – Rénovation (Cahier du CSTB n° 3529\_V4) de type :
  - plancher et parquet à lames sur lambourdes ou solivage,
  - plancher de doublage sur structure bois en panneaux CTBH, CTBX ou OSB3 assemblés par rainures et languettes collées (NF DTU 51.3) dans les locaux humides à usage privatif, sans siphon de sol, avec carrelage collé.
- Anciens carreaux céramiques émaillés ou non, y compris pâte de verre, scellés adhérents ou collés directement à l'élément porteur béton sans étanchéité sous carrelage tels que définis dans le CPT sols P3 – Rénovation (Cahier du CSTB 3529\_V4) et le CPT Sols P4/P4S – Rénovation (Cahier du CSTB 3530\_V4).

##### 1.2.2 En murs intérieurs

###### Travaux neufs

Les supports admis sont précisés au tableau 1 page suivante en fonction de l'exposition à l'eau du local.

Ils sont décrits dans le NF DTU 52.2 – « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés - Pierres naturelles » (partie P1-1-1 - Cahier des clauses techniques - type pour les murs intérieurs).

###### Travaux rénovation

Sont visés en travaux de rénovation, les supports existants suivants :

- Quel que soit le degré d'exposition à l'eau des locaux :
  - murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton :
    - à parement courant, conformes au NF DTU 23.1
    - à parement soigné, conformes au NF DTU 22.1
  - enduits à base de ciment sur murs en béton ou murs et parois en maçonnerie, aux caractéristiques mécaniques conformes au NF DTU 26.1 : de catégorie CS IV dans le cas d'un mortier performant ou dosé à 350 kg de liant ciment par m<sup>3</sup> dans le cas d'un mortier de recette.
- Cloisons en carreaux de terre cuite ou en blocs de béton cellulaire montées au liant ciment en local EC.
- Cloisons en carreaux de plâtre ou enduites au plâtre, plaques de parement en plâtre H1, cloisons en carreaux de terre cuite montées au liant plâtre, maçonnerie en blocs de béton cellulaire en locaux EB+ privatif au plus et sanitaires de bureaux.
- Anciens revêtements sur supports listés ci-dessus en local EB+ privatif :
  - carrelage adhérent au support et dépoli
  - peinture adhérente au support et poncée

<sup>1</sup> CPT Planchers : cahier des prescriptions communes aux procédés de planchers (Cahier du CSTB n° 2920).

Tableau 1 – 588 ENDUIT D'ETANCHEITE : supports admis en murs intérieurs - travaux neufs

Nature des supports nomenclature		Enduit base plâtre		Cloison en carreaux de plâtre			Cloison ou doublage de mur		Cloison en carreaux de terre cuite		Maçonnerie en bloc de béton cellulaire		Enduit base ciment	Béton		
		S4	S5	S8	S9	S10	S6	S7	S11	S12	S14	S13	S3	S2	S1	
Degré d'exposition à l'eau des locaux	EA	*	*	*	*	*										
	EB		*	*	*	*										
	EB+ priv.	hors zone d'emprise bac à douche/baignoire		*		*	*									
		dans zone d'emprise bac à douche/baignoire		1*		*	*		6	1	2	1*	1*			
	EB+ coll.					5*		3		4		3*				
	EC									4		3*				
Revêtements associés Poids ≤ 40 kg/m²	Plaquettes murales de terre cuite		C2 et S ≤ 231 cm²													
	Carreaux de terre cuite	Groupes AIIa - AIIb - AIII BIIa - BIIb - BIII	C2 si S ≤ 300 cm² C2-S1/S2 si 300 ≤ S ≤ 900 cm²													
	Carreaux céramiques pressés ou étirés d'absorption d'eau > 3 %	Groupes AIIa - AIIb - AIII BIIa - BIIb - BIII	C2 et S ≤ 2200 cm²													
	Faïence	Groupe BIII														
	Pierres naturelles de porosité > 2%															
	Pierres naturelles de porosité ≤ 2%															
	Carreaux céramiques pressés ou étirés d'absorption d'eau ≤ 3 % et > 0,5 %	Groupes AI - BIb	C2 si S ≤ 2200 cm² C2-S1/S2 si 2200 cm² ≤ S ≤ 3600 cm² jusqu'à 6 m													
	Carreaux céramiques pleinement vitrifiés d'absorption d'eau ≤ 0,5 %	Groupes AI - BIa														
Pâte de verre, émaux		C2 et S ≤ 120 cm²														
<b>Nature des supports (nomenclature)</b>																
<p>S1 : murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton ayant un aspect de parement courant                      S2 : murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton ayant un aspect de parement soigné                      S3 : enduit à base de ciment (bâtard, ciment, enduit d'imperméabilisation conforme au NF DTU 26.1 OC3 ou de type CS IV) sur mur en béton ou murs et parois en maçonnerie de type Rt3                      S4 : enduit au plâtre sur murs et parois en maçonnerie présentant une dureté Shore C minimale ≥ 40                      S5 : enduit au plâtre sur murs et parois en maçonnerie présentant une dureté Shore C minimale ≥ 60                      S6 : plaques de parement en plâtre non hydrofugé (faces cartonnées) éléments de doublage solidaire du support ou éléments de cloisons légères ou de doublage indépendant                      S7 : plaques de parement en plâtre hydrofugé – type H1                      S8 : cloisons en carreaux de plâtre                      S9 : cloisons en carreaux de plâtre hydrofugé (coloration bleue)                      S10 : cloisons en carreaux de plâtre hydrofugé « plus » ou « hydro » (coloration verte)                      S11 : cloisons en carreaux de terre cuite nus (non revêtus d'enduit) montés avec un liant colle à base de plâtre                      S12 : cloisons en carreaux de terre cuite nus (non revêtus d'enduit) montés avec un liant colle à base de ciment                      S13 : parois maçonnées en blocs de béton cellulaire montés avec un liant colle à base de ciment                      S14 : cloisons nues en blocs de béton cellulaire montées avec un liant colle à base de plâtre</p>																
<b>Légende</b>																
	Support visé en pose collée directe dans le NF DTU 52.2 P1-1-1 (P61-204-1-1-1).															Support non visé.
	Le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'à 2 m de haut par rapport au fond de l'appareil sanitaire (tolérance 10 %) et l'ensemble de la surface carrelée est protégée par le procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.															
	Supports admis avec les exigences complémentaires suivantes si le revêtement sur l'autre face de la cloison est sensible à l'eau : sur les parois à l'aplomb du bac à douche ou de la baignoire, jusqu'à 2 m de haut par rapport au fond de l'appareil sanitaire (tolérance 10 %), utilisation du procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.															
	Le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'au plafond (ou au plafond suspendu) et l'ensemble de la surface carrelée est protégée par le procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE, pied de cloison compris.															
	Support admis en pose collée directe si le revêtement sur l'autre face de la cloison n'est pas sensible à l'eau. Sinon le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'au plafond (ou au plafond suspendu) et toute la surface carrelée doit être protégée par le procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE, pied de cloison compris.															
	Support admis uniquement si le pied de cloison sous la zone carrelée est protégé avec 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.															
	Support admis sans exigence complémentaire si le traitement des joints et les rebouchages sont effectués en totalité avec des produits hydrofugés conformément aux dispositions définies dans l'Avis Technique. Sinon, mise en œuvre du procédé sous carrelage 588 ENDUIT D'ETANCHEITE - sous-couche et carrelage collé - jusqu'à 2 m de haut (tolérance 10 %) par rapport au fond du bac à douche ou de la baignoire.															
	Support admis avec mise en œuvre du primaire 124 PROLIPRIM ou 165 PROLIPRIM UNIVERSEL (ou 162 PRIMAPRENE si S9 ou S10), au préalable sur toute la zone traitée avec 588 ENDUIT D'ETANCHEITE															

### 1.3 Carreaux associés

Les revêtements céramiques de sol doivent répondre au classement UPEC des locaux et aux exigences de la norme XP P 05-011 en termes de résistance à la glissance et de conseils d'entretien.

#### Pose collée

Les carreaux céramiques ou analogues associés – nature et format – sont ceux indiqués :

- dans le NF DTU 52.2 « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles » :
  - Partie P1.1.1 pour les murs intérieurs, pour les carreaux dont la masse surfacique est inférieure ou égale à 40 kg/m<sup>2</sup>
  - Partie P1.1.3 pour les sols intérieurs, complétée comme suit :
    - en sol sur chape sèche ou sur support bois, la surface des carreaux est limitée à 1200 cm<sup>2</sup>.
- dans le CPT Sols P4/P4S (*Cahier du CSTB 3526\_V4*) :
  - 3600 cm<sup>2</sup> sans siphon de sol et 400 cm<sup>2</sup> avec siphon ou caniveau.

#### Pose scellée

En pose scellée, les revêtements céramiques ou analogues associés - nature et format - sont ceux admis dans la norme NF DTU 52.1 de novembre 2010 « Revêtements de sol scellés »

## 2. Matériaux

### 2.1 Conditionnement et stockage

588 ENDUIT D'ETANCHEITE est proposé en :

- Kit de 14,4 kg, conditionné en seau plastique (9 kg de poudre + 5,4 litres de résine)
- Kit de 28,8 kg, conditionné en sac de 18 kg de poudre + 1 bidon de 10,8 litres de résine

Le produit peut être conservé 12 mois dans son emballage d'origine fermé, stocké dans un endroit à l'abri du gel et du soleil.

### 2.2 Résine 588 ENDUIT D'ETANCHEITE

#### Nature

Résine en dispersion aqueuse.

#### Caractéristiques

- Couleur : blanche
- pH (%): 8 ± 0,5
- Extrait sec (%) : 56 ± 2

### 2.3 Poudre 588 ENDUIT D'ETANCHEITE

#### Nature

Mortier à base de liants hydrauliques, de charges minérales et d'adjuvants.

#### Caractéristiques

- Couleur : grise
- Masse volumique apparente (g/cm<sup>3</sup>) : 1,1 (± 0,05)
- Granulométrie (mm) : 0 – 0,1

### 2.4 Colles à carrelage

Les colles à carrelage visées dans le système 588 ENDUIT D'ETANCHEITE sont les mortiers colles listés ci-après et bénéficiant d'un certificat « Certifié CSTB Certified-QB » en cours de validité :

#### En sol en locaux P3 au plus et murs intérieurs

- 5074 PROLICREME
- 5071 PROLISSOUPLE
- 572 PROLIFLEX HP
- 5024 PROLIDAL PLUS
- 5025 COLLE & JOINT
- 5021 PROLITERASSE (au sol uniquement)

#### En sol en cuisines collectives classées P4-P4S au plus

- Collage sur chape désolidarisée réalisée avec 192 SOLCHAPE EXPRESS :
  - 552 PROLIFLUIDE
  - 554 PROLIFLUIDE RAPIDEpour le collage sur chape désolidarisée (192 SOLCHAPE EXPRESS)
- Collage direct sur 588 ENDUIT D'ETANCHEITE :
  - PERFECT COLOR marqué CE et classé R2T (ce produit ne bénéficie pas de la certification « Certifié CSTB Certified-QB ») (colle et joint)
  - 554 PROLIFLUIDE RAPIDE, bénéficiant d'un certificat « Certifié CSTB Certified-QB » en cours de validité, classé C2-FG

### 2.5 Produit de pose du carrelage scellé

Mortier de scellement de dosage conforme aux prescriptions de la norme NF DTU 52.1 de novembre 2010 pour une pose sur couche de désolidarisation et adaptée aux sollicitations du local.

575 PROLITRADI : adhésif ciment poudre pour barbotine ou saupoudrage pourra être utilisé pour une adhérence améliorée des revêtements sur mortier de pose traditionnel.

### 2.6 Produits de jointoiment du carrelage

Tableau 2 – Produits de jointoiment visés associés au procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE

Joints (base ciment)	Largeur (mm)	Consommation (kg/m <sup>2</sup> )	Locaux P2 et P3	Locaux P4 et cuisines collectives classées P4S
542 PROLIJOINT SOL	2 à 15	0,5 à 2,4	X	
543 PROLIJOINT MUR	1 à 6	0,2 à 1,3	X	
5045 PROLIJOINT SOUPLE	2 à 15	0,5 à 2,4	X	
547 PROLIJOINT RUSTIC	6 à 50	3 à 11	X	
550 PROLIJOINT RESIST	2 à 20	0,9 à 2,6	X	X
551 PROLIJOINT RESIST BLANC	1 à 6	0,8 à 2,3	X	X
5040 PROLIJOINT PERFECT	3 à 15	0,5 à 2,4	X	
5046 ELIT	1 à 6	0,1 à 1,4	X	X

Pour les hammams, utiliser uniquement 550 PROLIJOINT RESIST et 551 PROLIJOINT RESIST BLANC.

Joints (base époxy)	Largeur (mm)	Consommation (kg/m <sup>2</sup> )	Locaux P2 et P3	Locaux P4 et cuisines collectives classées P4S
548 PROLIPOX S	2 à 15	0,5 à 2,4	X	X
PERFECT COLOR	2 à 12	0,5 à 2,6	X	X

### 2.7 Produits connexes

#### 2.7.1 Bande d'étanchéité

##### PROLIBAND

Bande de format 12 cm x 50 m, avec rainure centrale pour pliage, composé d'un non tissé polyester avec enduction élastomère thermoplastique SEBS (largeur 7 cm).

- Masse linéique (g/m) : 28

##### PROTECTBAND

Bande de format 12 x 10 m, avec rainure centrale pour pliage, composée d'un non tissé polyester avec enduction élastomère thermoplastique SEBS (largeur 7 cm).

- Masse surfacique (g/m) : 495

##### 263 LANKOPONTAGE

Bande élastomère thermoplastique avec zone d'expansion centrale et bordure en non-tissé polypropylène, de format 17 cm x 30 ml, pour le traitement des joints de dilatation.

- Masse linéique (g/ml) : 160

#### 2.7.2 ARMATURE RM

Grille polyester fine, de maille 4 mm x 4 mm et de format 20 cm x 10 m, 20 cm x 50 m. Le format 100 cm x 50 m est destiné plus particulièrement au tramage complet des surfaces.

- Masse surfacique (g/m<sup>2</sup>) : 60

#### 2.7.3 Couche de désolidarisation

Voile non tissé de 150 g/m<sup>2</sup> recouvert par un film de polyéthylène de 100 µm conformément au NF DTU 52.1 P1-2, § 7.1.3.

#### 2.7.4 Mastics

Les mastics utilisés pour le traitement des points singuliers et les finitions sont les suivants :

- 603 COL JOINT FLEX, mastic polyuréthane
- 628 SILICONE PISCINE, mastic silicone neutre monocomposant
- 626 SILICONE CARRELEUR, mastic silicone base aqueuse spécial carrelage

- 642 SILICONE BATI TRANSLUCIDE, mastic silicone neutre monocomposant
- 643 SILICONE BATI COLORE, mastic silicone neutre monocomposant
- 668 LANKOSEAL, mastic polyuréthane

## 2.75 Primaires

- 124 PROLIPRIM, pour supports poreux ou normaux
- 162 PRIMAPRENE PLUS, pour supports lisses ou fermés
- 163 OMNISOL, primaire garnissant pour support bois
- 532 UTAREP H80C, résine époxydique colle bicomposante
- 533 UTAREP H80F, résine époxydique fluide bicomposante
- 751 LANKOLATEX, latex pour barbotine d'adhérence
- 165 PROLIPRIM UNIVERSEL, pour support normaux, poreux ou lisses

## 2.76 Mortiers de scellement et de réparation

- 700 CLAVEXPRESS, mortier de scellement à retrait compensé à prise rapide, conforme à la norme EN 1504-6 et admis à la marque NF 030 catégorie produit de scellement,
- 705 CLAVEX+, mortier de scellement à retrait compensé, conforme à la norme EN 1504-6 et admis à la marque NF 030 catégorie produit de scellement,
- 729 LANKOSCELFEST, résine de scellement méthacrylate à prise rapide en cartouche,
- 730 LANKOREP FIN (2-50 mm), mortier de réparation fibré à retrait compensé conforme à la norme EN 1504-3, produits de réparation classe R2,
- 770 LANKOREP FIN RAPIDE (2-70 mm), mortier de réparation fibré à retrait compensé, à prise et durcissement rapide (conforme à la norme EN 1504-3 et à la marque NF 030 – Réparation classe R3).

## 2.77 Mortiers de reprofilage de sol

- 192 SOLCHAPE EXPRESS, liant pour chape à prise et séchage rapide pour la réalisation de formes de pente, bénéficiant d'un Avis Technique en cours de validité.
- 194 LANKOPENTE, mortier de chape P4S à prise et séchage rapide pour la réalisation de formes de pente. 194 LANKOPENTE ne peut recevoir un carrelage collé directement en locaux P4 et cuisines collectives classées P4S.

## 2.78 Dispositifs d'évacuation

Ces dispositifs sont conformes à la norme NF EN 1253 (un siphon certifié NF 076 répond à ces exigences).

Ils disposent d'une platine venant en débordement de 5 cm minimum du bord de la réservation afin de permettre le raccordement d'étanchéité avec la partie courante.

Concernant la collecte par caniveaux métalliques, sauf indications contraires dans les Documents Particuliers du Marché, ils sont en acier inoxydable, d'un seul tenant ou en éléments assemblés par brides et joints étanches, chaque ensemble ayant un dispositif d'évacuation. Ils peuvent être monoblocs ou à 2 étages dans le cas de pose scellée désolidarisée.

Ces dispositifs adaptés à la pose du carrelage collé (simple entrée) ou scellé (double entrée) doivent être de classe K3 en locaux P2 et P3 au maximum. Pour les locaux P4S, un dispositif classé M125 sera nécessaire.

A titre d'exemple : gamme Siphinox télescopique de Limatec 10401 RDB (P4S), 1550 RDB (P2/P3), platines de positionnement d'étanchéité des siphons PLA 40 à 100, Aco gamme Hygisol (P4S), Easy Flow, Sanitaire ou Eurogully, Techneau gamme D100, Kessel gamme Ecoguss ...

## 3. Fabrication - Contrôle

Les contrôles sont réalisés dans les usines productrices par le fabricant.

La poudre est produite par la Société PAREXGROUP sur le site de Paviers (37220 Crouzilles) et contrôlées en granulométrie et consistance.

La résine est produite par la Société PAREXGROUP sur le site de Saint Amand les Eaux (59230) et contrôlée en pH et viscosité.

## 4. Mise en œuvre

### 4.1 Reconnaissance du support

#### Pente et planéité

Dans tous les cas, le support doit présenter une pente de 1 % minimum et compte tenu des tolérances d'exécution, il est entendu que les sols de pente < 2 % peuvent conduire à des flaches et retenues d'eau sur le revêtement.

Dans les cas des cuisines collectives classées P4S, si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec PERFECT COLOR directement sur 588 ENDUIT D'ETANCHEITE avec une pente de 1,5 % minimum autour des évacuations. Par ailleurs, l'exploitant devra prendre les dispositions d'entretien appropriées permettant d'amener l'eau stagnante vers les évacuations pour éviter le risque de sol glissant.

Les tolérances de planéité des supports sont :

- 5 mm sous la règle de 2 m
- 2 mm sous la règle de 0,20 m

Dans le cas de pose de mosaïque, cette tolérance de planéité sera ramenée à 4 mm sous la règle de 2 m.

Dans le cas de pose collée du carrelage, les tolérances de planéité sont celles du NF DTU 52.2, soit 5 mm sous la règle de 2 m et 2 mm sous la règle de 0,20 m. L'état de surface est celui d'un parement courant d'aspect fin et régulier.

L'aspect de surface est fin et régulier (aspect de surface lissé défini dans le NF DTU 21), exempt de toute laitance ou pulvéulence de surface. Il doit être soigneusement dépeussieré avant la mise en œuvre de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.

Cohésion de surface en fonction des supports et des locaux (MPa)		
Supports selon NF DTU 26.2	Faible sollicitation	Sollicitation modérée et cuisines collectives
Chape de mortier	0,5	0,8
Béton	0,8	1,0

### 4.11 Supports en sol intérieur

#### Supports neufs

- Maçonnés  
Les prescriptions générales pour la reconnaissance du support et sa préparation sont les mêmes que pour un collage direct – partie P1-1-3 du NF DTU 52.2 et CPT Sols P4-P4S (Cahier du CSTB 3526\_V4) pour ces locaux.

- En plancher bois ou en panneaux à base de bois

Les prescriptions générales pour la reconnaissance du support se réfèrent au NF DTU 53.1 pour les locaux humides P3 E2 sans siphon de sol.

#### Supports anciens

La reconnaissance du support doit être réalisée conformément au CPT « Sols P3 – Rénovation » (Cahier du CSTB 3529\_V4) et au CPT « Sols P4-P4S – Rénovation » (Cahier du CSTB 3530\_V4).

### 4.12 Supports en murs intérieurs

#### En neuf

Les prescriptions générales pour la reconnaissance du support et sa préparation sont les mêmes que pour un collage direct (partie P1-1-1 du NF DTU 52.2).

#### En rénovation

La reconnaissance du support doit être réalisée conformément au CPT « Murs intérieurs – Rénovation » - chapitre 6.

Le support doit être soigneusement dépeussieré juste avant la mise en œuvre du 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.

### 4.2 Préparation des supports

Les supports en béton et mortier doivent être sains, propres, dégraissés, dépeussierés et décontaminés, exempts de tous résidus de peinture, traces de colle, etc.... Les parties friables seront éliminées.

#### 4.21 Traitement des fissures sans désaffleurer

Les microfissures et fissures jusqu'à 0,3 mm seront directement traitées avec 588 ENDUIT D'ETANCHEITE, sans armature.

De 0,3 à 1 mm, ponter avec PROLIBAND ou l'ARMATURE RM noyée dans la 1<sup>ère</sup> couche de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE, avec débordement d'au moins 5 cm de part et d'autre de la fissure, puis appliquer la 2<sup>ème</sup> couche, de 4 à 24 h après la première.

Avant traitement des fissures comprises entre 1 et 2 mm, une étude sur la stabilité de l'ouvrage sera réalisée. S'il est établi que la réparation est possible, les fissures seront réparées comme suit :

- ouvrir et traiter la fissure avec 730 LANKOREP FIN R2
- ponter avec PROLIBAND ou l'ARMATURE RM noyée dans la 1<sup>ère</sup> couche de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE avec débordement d'au moins 5 cm de part et d'autre de la fissure, puis appliquer la 2<sup>ème</sup> couche, de 4 à 24 h après la première.

Pour les ouvrages présentant de la micro fissuration généralisée (< 0,3 mm de large), il sera nécessaire de renforcer la couche de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE en marouflant une ARMATURE RM dans la 1<sup>ère</sup> couche, sur la totalité de la surface.

#### 4.22 Reprofilage des supports et réparation

Les épaufrures, nid de cailloux ou bullage du béton seront traités au choix avec : 730 LANKOREP FIN (2-50 mm) ou 770 LANKOREP FIN RAPIDE (2-70 mm).

Les balèvres seront éliminées par ponçage.

Les formes de pente généralisées pourront être réalisées par une chape adhérente sur barbotine réalisée avec le liant 192 SOLCHAPE EXPRESS ou sa version en mortier de chape 194 LANKOPENTE.

#### 4.23 Primairisation

Les supports suivants nécessitent une primairisation :

- Supports à base de plâtre et béton cellulaire (cf. tableau 1) : Primairiser avec 124 PROLIPRIM à raison de 100 à 200 g/m<sup>2</sup>
- Panneaux dérivés du bois : Primairiser avec 162 PRIMAPRENE PLUS à raison de 80 à 200 g/m<sup>2</sup> ou 163 OMNISOL à raison de 200 à 300 g/m<sup>2</sup> et jusqu'à 500 g/m<sup>2</sup> dans le cas d'interstices importants
- Supports inox dégraissés et supports PVC dépolis : Primairiser avec 533 UTAREP H 80 F à raison de 0,4 à 0,6 kg/m<sup>2</sup>, puis sabler à refus avec un granulats siliceux 0,5-1,2 mm. Après 24 h de séchage, aspirer le sable non adhérent.
- Supports normaux, poreux ou lisses : Primairiser avec 165 PROLIPRIM UNIVERSEL.

Délai de recouvrement des primaires :

124 PROLIPRIM, 165 PROLIPRIM UNIVERSEL et 162 PRIMAPRENE PLUS : 1 à 3 h selon la température, 24 h pour le 533 UTAREP H 80 F.

163 OMNISOL doit être sec au toucher et résistant (dur à l'ongle) : 4 à 12 h.

#### 4.3 Préparation du 588 ENDUIT D'ETANCHEITE

Mélanger jusqu'à obtention d'une pâte homogène et sans grumeau soit :

- 1 sac de 18 kg de poudre 588 ENDUIT D'ETANCHEITE composant A avec 10,8 litres de composant B – kit de 28,8 kg.

ou

- 9 kg de poudre 588 ENDUIT D'ETANCHEITE composant A avec 5,4 litres de composant B – kit de 14,4 kg,

Le mélange sera réalisé à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente en déversant la poudre en 2 fois dans le liquide.

588 ENDUIT D'ETANCHEITE doit être utilisé dans les 2 heures suivant sa préparation (à 20°C).

#### 4.4 Traitement des points singuliers

Les points singuliers sont traités avant la partie courante.

En locaux P4S, l'entreprise de mise en œuvre soumet un carnet de détails reprenant le traitement de l'ensemble des points singuliers au maître d'œuvre pour validation.

#### 4.41 Raccordement sol-mur

##### En local P3 au plus

La remontée d'étanchéité doit être réalisée sur une hauteur de 7 cm minimum au-dessus du sol fini avec 588 ENDUIT D'ETANCHEITE au moyen de la bande d'étanchéité PROLIBAND, PROTECTBAND ou de la bande d'ARMATURE RM marouflée dans la 1<sup>ère</sup> couche de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE. Elle est plaquée à l'aide de la face lisse d'une taloche à plat, en prenant soin d'éviter les plis. La bande est aussitôt recouverte de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE. Les angles rentrants et sortants sont également traités au moyen de la bande PROLIBAND ou l'ARMATURE RM (cf. figure 1).

##### En cuisine collective classée P4S

Préparer un congé à l'aide de 770 LANKOREP FIN RAPIDE.

Laisser sécher 24 heures.

La remontée d'étanchéité doit être réalisée sur une hauteur de 10 cm minimum au-dessus du sol fini avec 588 ENDUIT D'ETANCHEITE au moyen de la bande d'étanchéité PROLIBAND ou PROTECTBAND marouflée dans la première couche de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE. Elle est plaquée sur le congé de manière à éviter les plis (cf. figure 1 bis).

#### 4.42 Canalisation traversante

- En sol : pose collée

Un socle de 10 cm de haut et 10 cm de large doit être réalisé autour de la canalisation (ou du fourreau). Un espace de 5 mm au moins est ménagé entre le carrelage et la canalisation émergente. Il doit être ensuite comblé avec un mastic mentionnés au § 2.73.

Le pied du socle est traité comme un raccordement sol-mur (cf. figure 2a).

- En sol : pose scellée

Voir dispositions techniques sur la figure 2b).

- En mur :

Le tuyau ou son fourreau s'il existe doivent déborder de 1 cm au moins du nu de la paroi.

588 ENDUIT D'ETANCHEITE est appliqué jusqu'au tuyau ou au fourreau en continuité avec la partie courante. Un morceau de bande PROLIBAND ou d'ARMATURE RM découpée au format et trouées en son centre, est apposée autour du fourreau et noyée dans le produit.

Lors de la pose du carrelage, un espace de 5 mm au moins est ménagé entre le carrelage (colle et carreau) et le tuyau (ou le fourreau). Il doit ensuite être rempli avec un des mastics mentionnés au § 2.73 (cf. figure 3).

#### 4.43 Scellements

Les scellements ne doivent pas nuire à la continuité de l'étanchéité. Ils sont réalisés avec 707 LANKOSCELPOX ou 700 CLAVEXPRESS ou 705 CLAVEX+ pour les pièces volumineuses (cf. figure 4).

#### 4.44 Huisseries

Un relevé de 10 cm de hauteur au-dessus du support de l'étanchéité est exécuté. Dans le cas où l'épaisseur du 588 ENDUIT D'ETANCHEITE gêne la fermeture de la porte, une réservation entre l' huisserie et la cloison – entre l' huisserie et le sol doit être ménagée pour assurer l'exécution de l'étanchéité (cf. figure 5).

Au sol, un joint mastic doit être réalisé autour des pieds d' huisserie, à la jonction du carrelage et de la plinthe, avec un des mastics mentionnés au § 2.73.

Au mur, un joint mastic doit être réalisé le long de l' huisserie avec un des mastics mentionnés au § 2.73.

#### 4.45 Seuils avec un local adjacent non étanché

En travaux neufs, un prolongement du 588 ENDUIT D'ETANCHEITE sera effectué de part et d'autre de l'ouverture dans le local adjacent, avec relevé de hauteur de 10 cm minimum sur une profondeur d'au moins 1 m et une largeur d'au moins 50 cm de part et d'autre de l'ouverture (cf. figure 6).

Dans le cas d'un revêtement différent (PVC, textile ou tout autre revêtement restant en l'état) dans le local adjacent, on pourra coller un profilé de seuil étanche avec 532 UTAREP H80C ou 533 UTAREP H80F ou le fixer avec un chevillage étanche.

#### 4.46 Dispositifs d'évacuation et de collecte des eaux

##### Dispositifs d'évacuation

Le raccordement du 588 ENDUIT D'ETANCHEITE à ces dispositifs est fait par l'intermédiaire d'entrées d'eau constituées d'une platine et d'un manchon assemblés par soudure.

Préalablement à l'application du 588 ENDUIT D'ETANCHEITE :

- Les arêtes du décaissé seront chanfreinées.
- La platine est rendue solidaire du gros œuvre par des fixations mécaniques qui sont situées à une distance d'au moins 5 cm du bord de la réservation.
- La platine sera dépolie et nettoyée soigneusement puis primairisée avec 533 UTAREP H 80 F, sablée à refus avec un sable siliceux fin et sec de granulométrie 0,5/1,2 mm.
- Après un délai de séchage de 24 h minimum, la silice non adhérente sera éliminée par aspiration.

588 ENDUIT D'ETANCHEITE vient en recouvrement de la totalité de la platine et est renforcé par l'ARMATURE RM marouflée dans sa 1<sup>ère</sup> couche (cf. figures 7a, 7b, 8a et 8b).

#### 4.47 Appareils sanitaires

Préalablement à la mise en place des douches et des baignoires, il est nécessaire de traiter avec le procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE et de carrelé l'ensemble des surfaces au sol du local.

Les lavabos, bidets et cuvettes sanitaires sont fixés au mur, sinon un socle doit être réalisé en pied.

#### 4.5 Traitement des joints du support

- Les joints de fractionnement doivent être remplis avec 533 UTAREP H80F sablé avant application du 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.

- En rénovation, les joints de dilatation seront traités selon les détails établis en amont, en tenant compte du profilé choisi (cf. figures 9a et 9b).

Une engravure sera réalisée de part et d'autre du joint de dilatation, en veillant à ce que le fond de l'engravure soit le plus régulier possible.

Un chanfrein (2 cm x 2 cm) au niveau des arêtes de la cavité du joint pourra être réalisé pour faciliter la pose de 263 LANKOPONTAGE en lyre (la bande 263 LANKOPONTAGE pourra également être traitée à plat dans les cas où la largeur du joint ne permet pas une pose en lyre).

Comme tout point singulier, le joint de dilatation sera traité avant la partie courante, comme suit :

Dépoussiérer parfaitement le fond de l'engravure, appliquer une couche de 532 UTAREP H80C à la spatule, placer 263 LANKOPONTAGE en formant une « lyre » dans le joint et coller les deux rabats en polyester non tissé en marouflant de manière à éliminer les poches d'air et faire ressortir la colle époxy en bordure.

Il est recommandé de dérouler la veille 263 LANKOPONTAGE pour en faciliter la mise en place.

Une fois sec, le bord de la bande est recouvert jusqu'au nu du support d'une deuxième couche de 532 UTAREP H80C sablé à refus à l'aide d'un sable siliceux fin et sec de granulométrie 0,5/1,2 mm en prenant soin de ne pas garnir le centre de la bande de pontage (lyre) qui doit rester libre.

Après 24 h de séchage, aspirer soigneusement le sable non adhérent et raccorder à la partie courante en marouflant l'ARMATURE RM dans la 1<sup>ère</sup> couche de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE sur la partie sablée et en débordement de 5 cm de la partie traitée.

Dans les locaux à forte sollicitation P4S, se reporter au CPT Sols P4-P4S – Rénovation (cahier du CSTB 3530\_V4, § 1.11).

Un profilé de dilatation à cornières d'adossement métalliques viendra en recouvrement du joint et sera fixé mécaniquement au sol par scellement chimique (avec 729 LANKOSCELFAST par exemple) de part et d'autre du traitement avec la bande 263 LANKOPONTAGE sans traverser celle-ci, ni nuire à la continuité de l'étanchéité.

Des carreaux entiers sont disposés de part et d'autre du joint, les découpes de carreaux au droit de ce nouveau joint étant interdites.

La jonction entre le profilé de joint et le carrelage sera rempli avec 603 COL JOINT FLEX. Dans les locaux à forte sollicitation, il est recommandé de poser le 1<sup>er</sup> rang des carreaux le long du profilé avec PERFECT COLOR.

- Les joints périphériques en rive de mur seront traités avec PROLIBAND, PROTECTBAND ou ARMATURE RM (cf. § 4.51).

## 4.6 Mise en œuvre du 588 ENDUIT D'ETANCHEITE

### 4.6.1 Conditions de mise en œuvre

L'application doit se faire en l'absence de traces de condensation sur les supports.

588 ENDUIT D'ETANCHEITE doit être appliqué par des températures comprises entre +5°C et +30°C, y compris celle du support.

### 4.6.2 Application en partie courante

Après avoir légèrement humidifié le support (hors support primarisé), le produit sera appliqué au rouleau, à la brosse ou à la lisseuse en 2 couches minimum.

La 1<sup>ère</sup> couche sera réalisée à raison de 2 à 2,5 kg/m<sup>2</sup> en travaillant grassement mais sans surcharge.

La seconde couche est mise en œuvre après 4 à 24 h de séchage, à raison de 1 à 1,5 kg/m<sup>2</sup>.

La consommation minimum sera de 3 kg/m<sup>2</sup> pour les 2 couches.

L'épaisseur moyenne du film sec est de 1,5 mm et ne doit jamais être inférieur à 1 mm.

Afin d'éviter tout risque de dégradation ou de poinçonnement dû aux éventuels échafaudages, il est préférable de débiter par l'application sur les parties verticales, puis après séchage, sur les parties horizontales.

## 4.7 Pose du carrelage sur 588 ENDUIT D'ETANCHEITE

### 4.7.1 Protection de l'étanchéité en sol

L'accès au local est interdit avant la pose du carrelage.

588 ENDUIT D'ETANCHEITE devra être recouvert par un carrelage au plus tôt 12 h après la dernière couche et dans un délai maximal de 7 jours.

Si ce délai ne peut pas être respecté, il est impératif de mettre en place une protection adaptée afin d'éviter tous risques de détérioration ou de salissures.

## 4.7.2 Conditions d'ambiance

Le jointolement et le collage avec des mortiers à base de ciment sont réalisés dans les conditions de températures (y compris du support) comprises entre +5 et +30°C et entre +10°C et +30°C dans le cas de PERFECT COLOR.

## 4.7.3 Pose collée du carrelage

### 4.7.3.1 Locaux P2 et P3

Les revêtements céramiques doivent être appliqués au minimum 12 à 24 h après la dernière couche de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.

La mise en œuvre du revêtement céramique se fera conformément au NF DTU 52.2 P1-1-3 et du tableau 3 ci-après.

**Tableau 3 – Mode d'encollage et consommation indicative par format de carreaux et par type de mortier colle en intérieur**

Mortier colle	Surface des carreaux (cm <sup>2</sup> )	Pâte de verre	S ≤ 1200	1200 < S ≤ 3600
5024 PROLIDAL PLUS ou 5025 COLLE & JOINT ou 5021 PROLITERRASSE			4 à 6 kg/m <sup>2</sup> (U9)	6 à 8 kg/m <sup>2</sup> (U9)
572 PROLIFLEX HP gris ou blanc		3,5 kg/m <sup>2</sup> (V6)	4,5 kg/m <sup>2</sup> (U9)	6,5 kg/m <sup>2</sup> (U9)
5071 PROLISOUPLE ou 5074 PROLICREME		1,8 à 3,5 kg/m <sup>2</sup> (V6)	2,8 à 4,5 kg/m <sup>2</sup> (U9)	4,1 à 6,5 kg/m <sup>2</sup> (U9)
PERFECT COLOR		2,5 kg/m <sup>2</sup> (V4)	3,5 kg/m <sup>2</sup> (U6)	4,5 kg/m <sup>2</sup> (U9)

 Double encollage

 Simple encollage

Appliquer le mortier colle à la spatule crantée adaptée, en simple ou double encollage selon le format des carreaux, en veillant à obtenir un film continu de colle.

Le collage de pâte de verre est réalisé avec un mortier colle C2S « Certifié CSTB Certified – QB » de la gamme PAREXLANKO 572 PROLIFLEX HP, 5071 PROLISOUPLE, 5074 PROLICREME ou PERFECT COLOR.

### 4.7.3.2 Locaux P4 et P4S

#### Collage du revêtement céramique sur mortier de chape

La chape à prise et séchage rapides, est réalisée à partir du liant 192 SOLCHAPE EXPRESS (cf. Avis Technique en cours de validité).

La mise en œuvre du mortier de chape à prise rapide sera systématiquement désolidarisée de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE par un voile non tissé de 150 g/m<sup>2</sup> minimum, recouvert d'un film polyéthylène de 100 µm d'épaisseur minimum et désolidarisée des parties verticales par une bande périphérique.

Sur le mortier de chape sec (minimum 4 h à 23°C), la mise en œuvre du carrelage est réalisée avec 552 PROLIFLUIDE ou 554 PROLIFLUIDE RAPIDE (avec un peigne U9 ou un peigne demi-lune de Ø20 en simple encollage), ou PERFECT COLOR (avec une spatule crantée U9 en simple encollage).

Un suivi du transfert et de l'écrasement sera réalisé à l'avancement du chantier.

Un soin particulier devra être apporté lors du fractionnement de la chape pour éviter d'endommager l'étanchéité.

#### Collage du revêtement céramique direct sur 588 ENDUIT D'ETANCHEITE

La mise en œuvre sera réalisée conformément au CPT Sols P4-P4S – Travaux neufs (cahier du CSTB n° 3526\_V4) et au CPT Sols P4/P4S Rénovation (Cahier du CSTB n° 3530\_V4).

Une zone d'essai spécifique sera prévue pour la réalisation des essais d'adhérence afin d'éviter de détériorer l'étanchéité en place.

- Sol avec pente de 1 % mini :

Appliquer 554 PROLIFLUIDE RAPIDE avec un peigne U9 ou un peigne demi-lune de Ø20 en veillant à obtenir un film continu directement sur 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.

Un suivi du transfert et de l'écrasement sera réalisé à l'avancement du chantier.

- Sol avec pente nulle :

Appliquer la colle époxydique PERFECT COLOR à la spatule crantée U9 en simple encollage, en veillant à obtenir un film continu directement sur 588 ENDUIT D'ETANCHEITE.

Un suivi du transfert et de l'écrasement sera réalisé à l'avancement du chantier.

## 4.74 Pose scellée du carrelage

### Locaux P2 à P4S

La mise en œuvre du carrelage est réalisée conformément aux indications du NF DTU 52.1 « Revêtements de sols scellés ».

La pose est systématiquement désolidarisée de 588 ENDUIT D'ETANCHEITE par un voile non tissé de 150 g/m<sup>2</sup> minimum, recouvert d'un film polyéthylène de 100 µm d'épaisseur minimum conformément au NF DTU 52.1 P1-2, § 7.1.3.

Le dosage de la chape et l'épaisseur du lit de mortier de pose seront conformes aux indications du NF DTU 52.1 P1-2, § 5.2 et P1-1, § 7.3.1 en fonction du type de sollicitations des locaux.

Un soin particulier devra être apporté lors du fractionnement de la chape pour éviter d'endommager l'étanchéité.

### 4.8 Jointoiement des carreaux

Le jointoiement aura lieu au plus tôt 24 h après le collage, 3 h après 554 PROLI FLUIDE RAPIDE et 16 h après pour PERFECT COLOR.

Les mortiers de jointoiement utilisés sont définis au § 2.6.

Pour les hammams, utiliser uniquement 550 PROLIJOINT RESIST GRIS et 551 PROLIJOINT RESIST BLANC.

Nota : les joints base ciment étant sensibles aux détergents acides, l'utilisation de ces produits sera faite sous la responsabilité de l'exploitant qui gèrera leur nature, leur dilution et leur temps d'utilisation.

### 4.9 Mise en service

En pose collée, les délais à respecter sont :

- Avec les mortiers colles 5024 PROLIDAL SUPER, 5025 COLLE ET JOINT, 5071 PROLI SOUPLE, 552 PROLI FLUIDE, 572 PROLI FLEX HP, 554 PROLI FLUIDE RAPIDE et PERFECT COLOR
  - Circulation piétonne : 24 h après la réalisation des joints
  - Circulation normale : 3 jours après le collage des carreaux
- Avec les mortiers colles 5021 PROLI TERRASSE et 5074 PROLI CREME
  - Circulation piétonne : 24 h après la réalisation des joints
  - Circulation normale : 7 jours après le collage des carreaux

Pour la pose scellée, les délais à respecter sont ceux des prescriptions du NF DTU 52.1 « Revêtements de sols scellés » de novembre 2010.

Pour les hammams, le délai de remise en service sera de 7 jours minimum.

---

## 5. Assistance technique

La Société PAREXGROUP met son assistance technique à la disposition des entreprises, des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, pour la mise en route des chantiers et la maîtrise des aspects particuliers de ce procédé.

En cuisines collectives classées P4S, le système est mis en œuvre par des applicateurs partenaires de la Société PAREXGROUP formés à leur pose et dont l'attestation est soumise à renouvellement périodique.

Nota : cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

## B. Résultats expérimentaux

Des essais pour l'évaluation de l'aptitude à l'emploi du système 588 ENDUIT D'ETANCHEITE ont été réalisés au CSTB.

## C. Références

### C1. Données Environnementales et Sanitaires <sup>2</sup>

Le procédé 588 ENDUIT D'ETANCHEITE ne fait pas l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES).

### C2. Autres références

- Lancement du procédé : 2000
- Importance des chantiers : plus d'un million de m<sup>2</sup> ont été réalisés à ce jour.

---

<sup>2</sup> Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.

## Figures du Dossier Technique

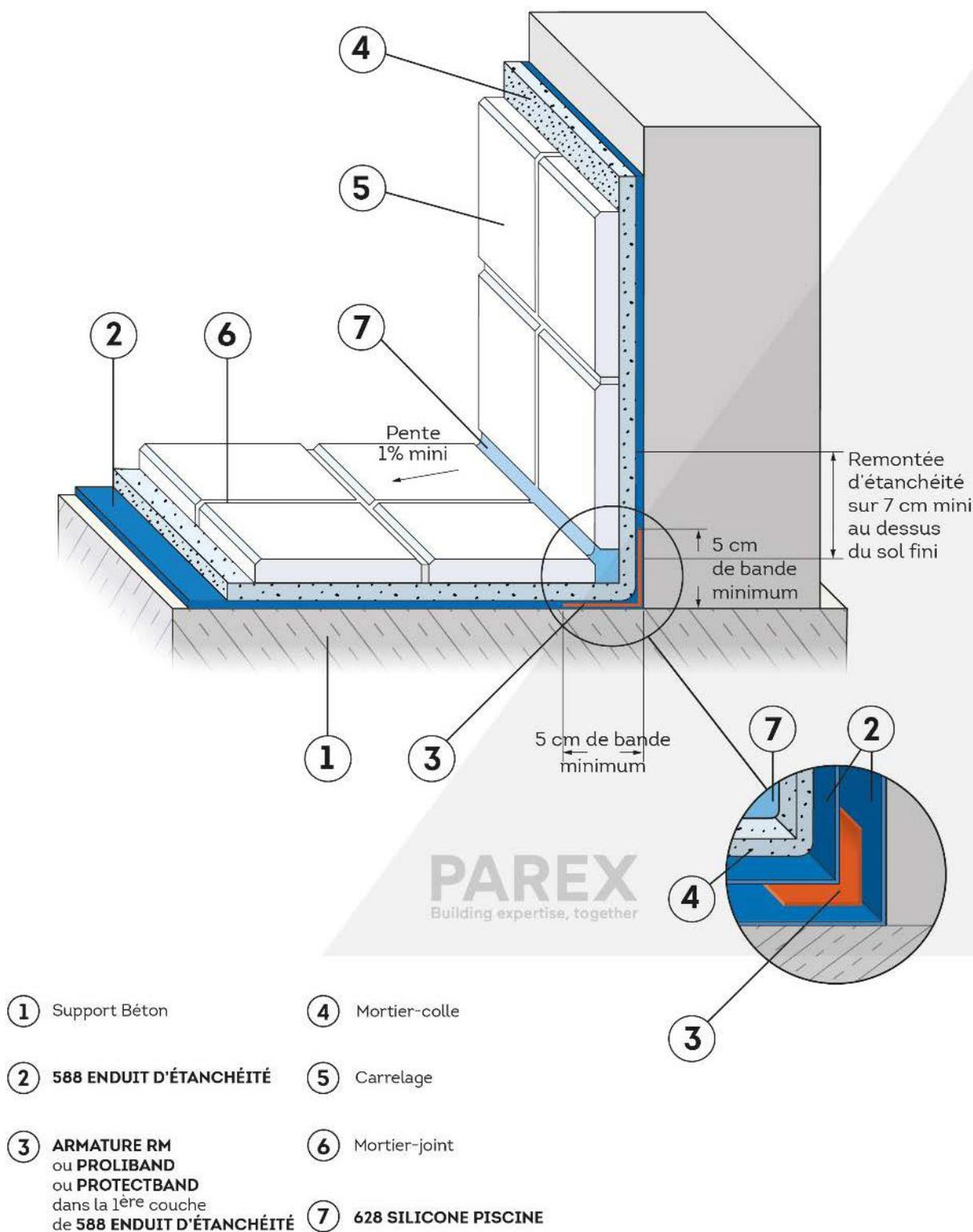
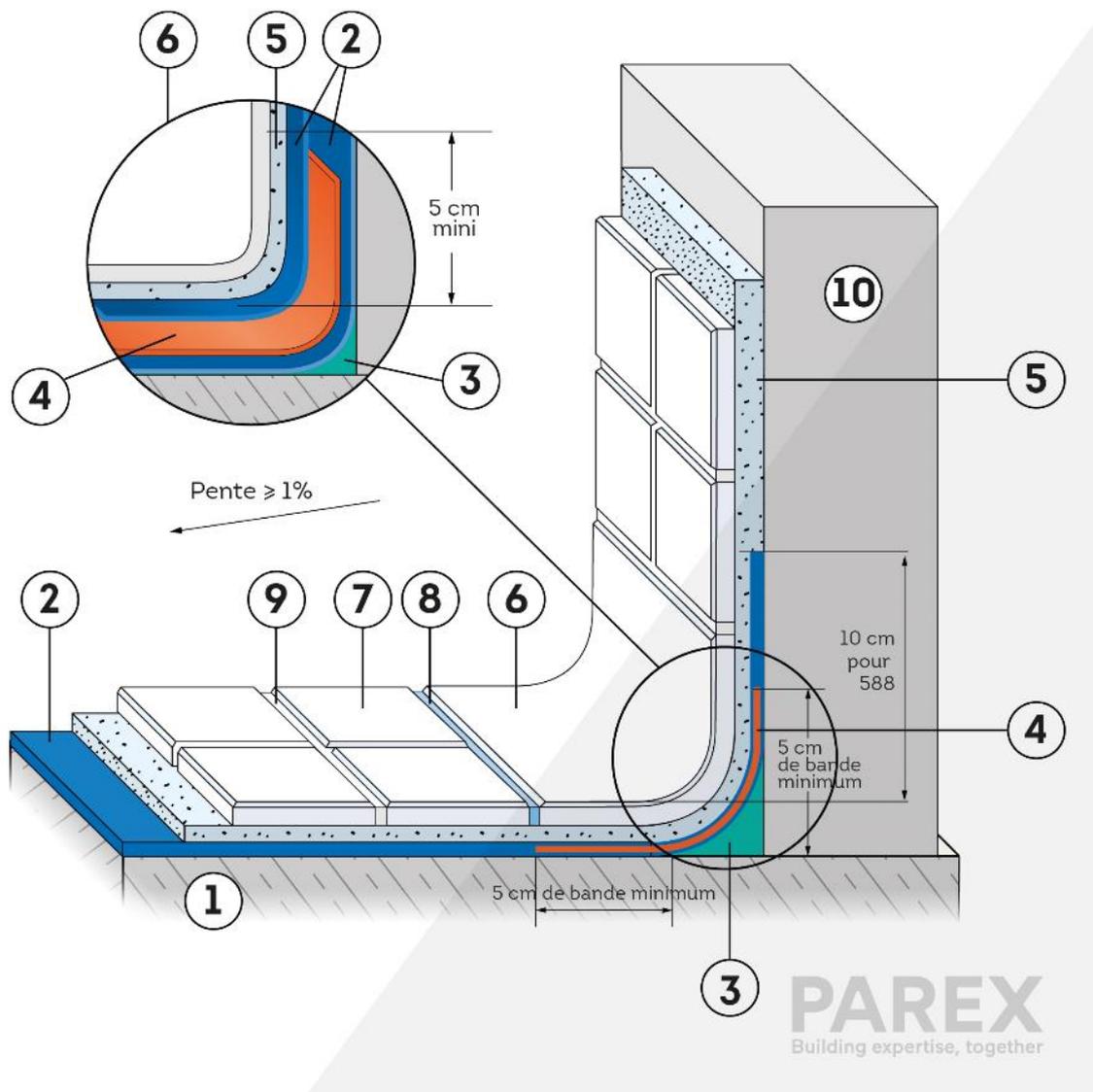
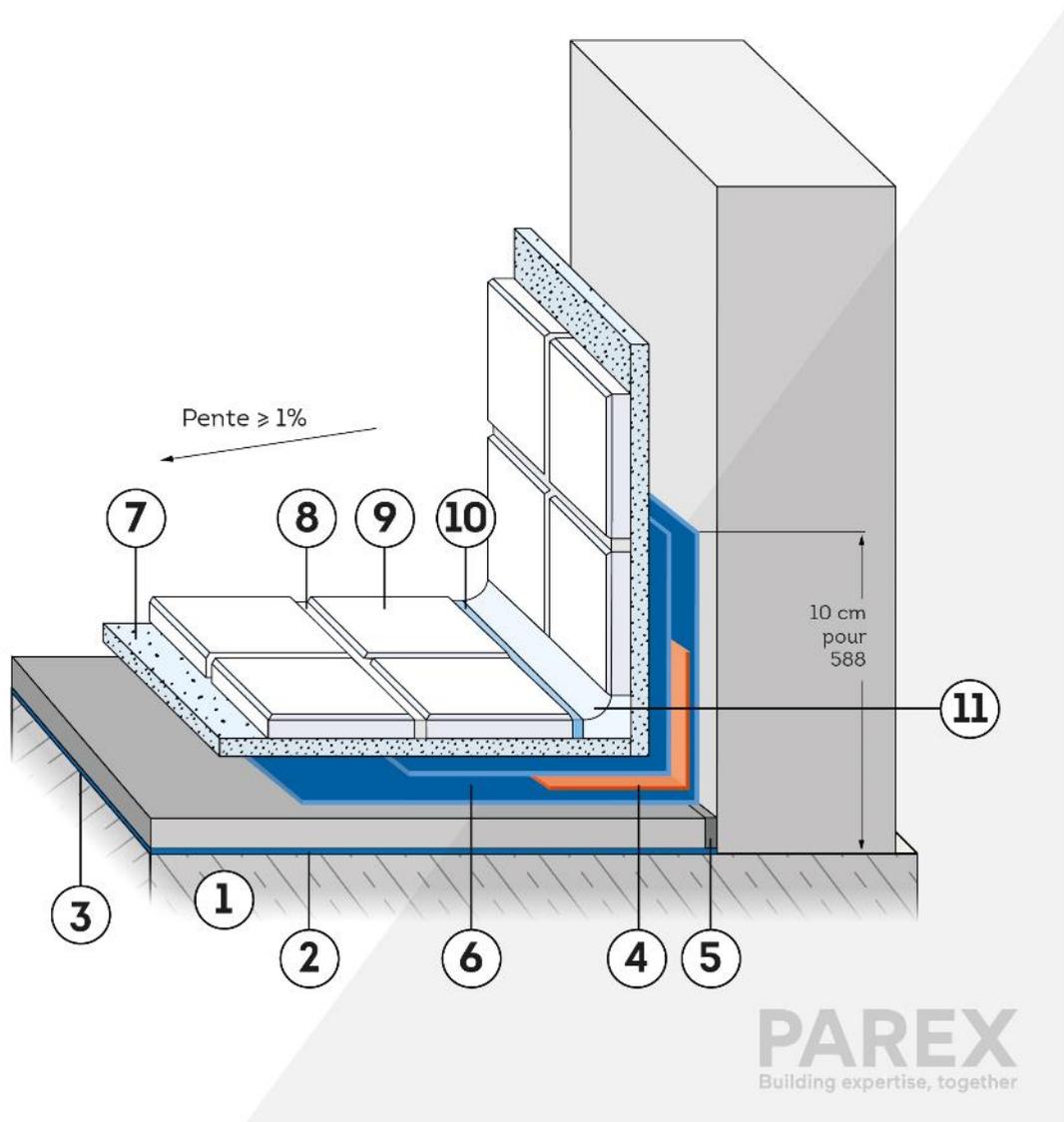


Figure 1 – Traitement d'un raccordement sol-mur en local P3 au plus



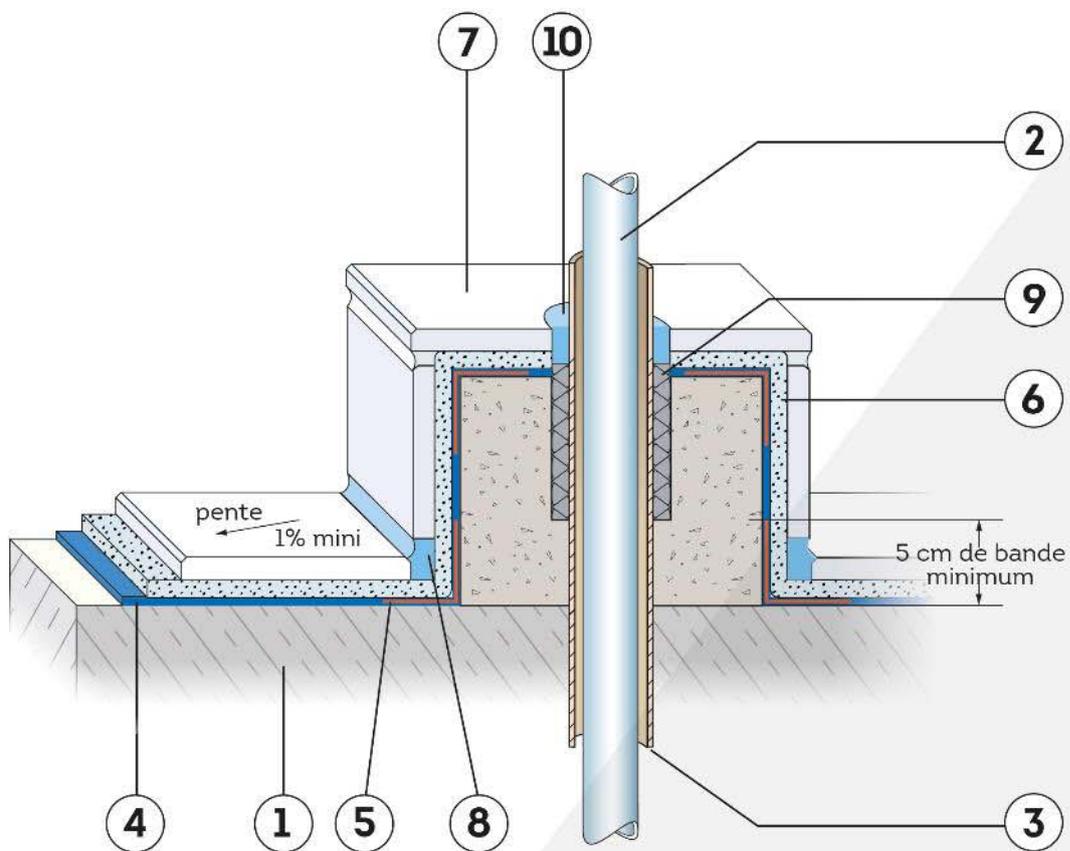
- |   |   |   |
|---|---|---|
| ① Support Béton                           | ④ Bande d'étanchéité <b>PROLIBAND</b> ou <b>PROTECTBAND</b> marouflée dans la 1 <sup>ère</sup> couche de <b>588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b> | ⑦ Carrelage P4S   |
| ② <b>588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b>          | ⑤ Mortier-colle   | ⑧ <b>628 SILICONE PISCINE</b> (5mm minimum)                                     |
| ③ Congé en <b>770 LANKOREP FIN RAPIDE</b> | ⑥ Plinthe à gorge   | ⑨ Mortier de joint ( <b>PERFECT COLOR</b> ou <b>550/551 PROLIJOINT RESIST</b> ) |
|   |   | ⑩ Paroi Béton   |

Figure 1 bis – Remontée en plinthe en cuisines collectives (P4S)



- |                            |  |                                     |
|----------------------------|--|-------------------------------------|
| ① Support Béton            | ④ ARMATURE RM ou PROLIBAND ou PROTECTBAND marouflée dans la 1 <sup>ère</sup> couche de 588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ | ⑧ Mortier de jointoiment            |
| ② Film de désolidarisation | ⑤ Bande de désolidarition périphérique   | ⑨ Carrelage                         |
| ③ Chape désolidarisée      | ⑥ 588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ  | ⑩ Joint élastomère ou 668 LANKOSCAL |
|                            | ⑦ Mortier-colle  | ⑪ Plinthe à gorge                   |

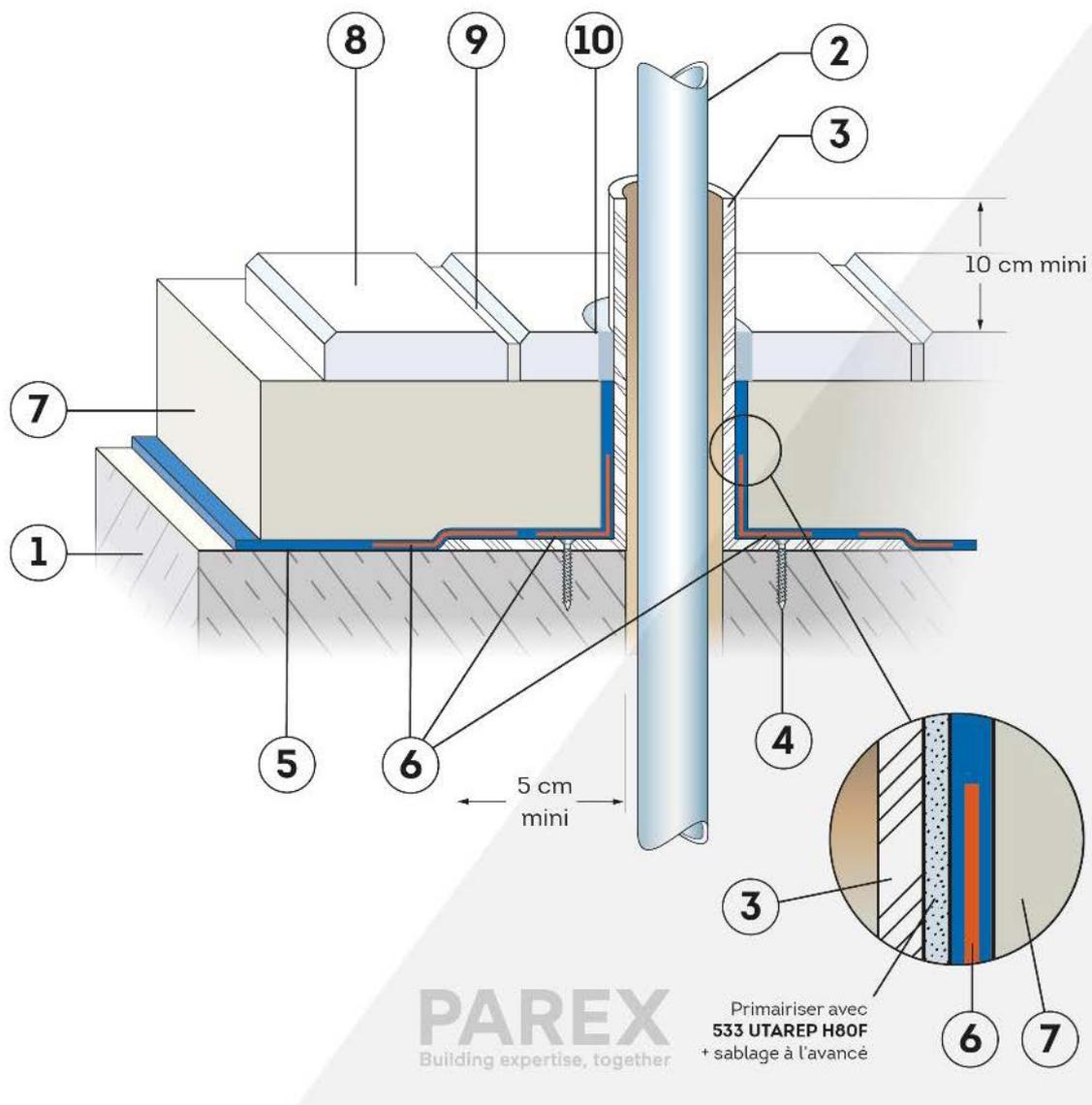
Figure 1 ter – Raccordement sol/paroi sur support désolidarisé



**PAREX**  
Building expertise, together

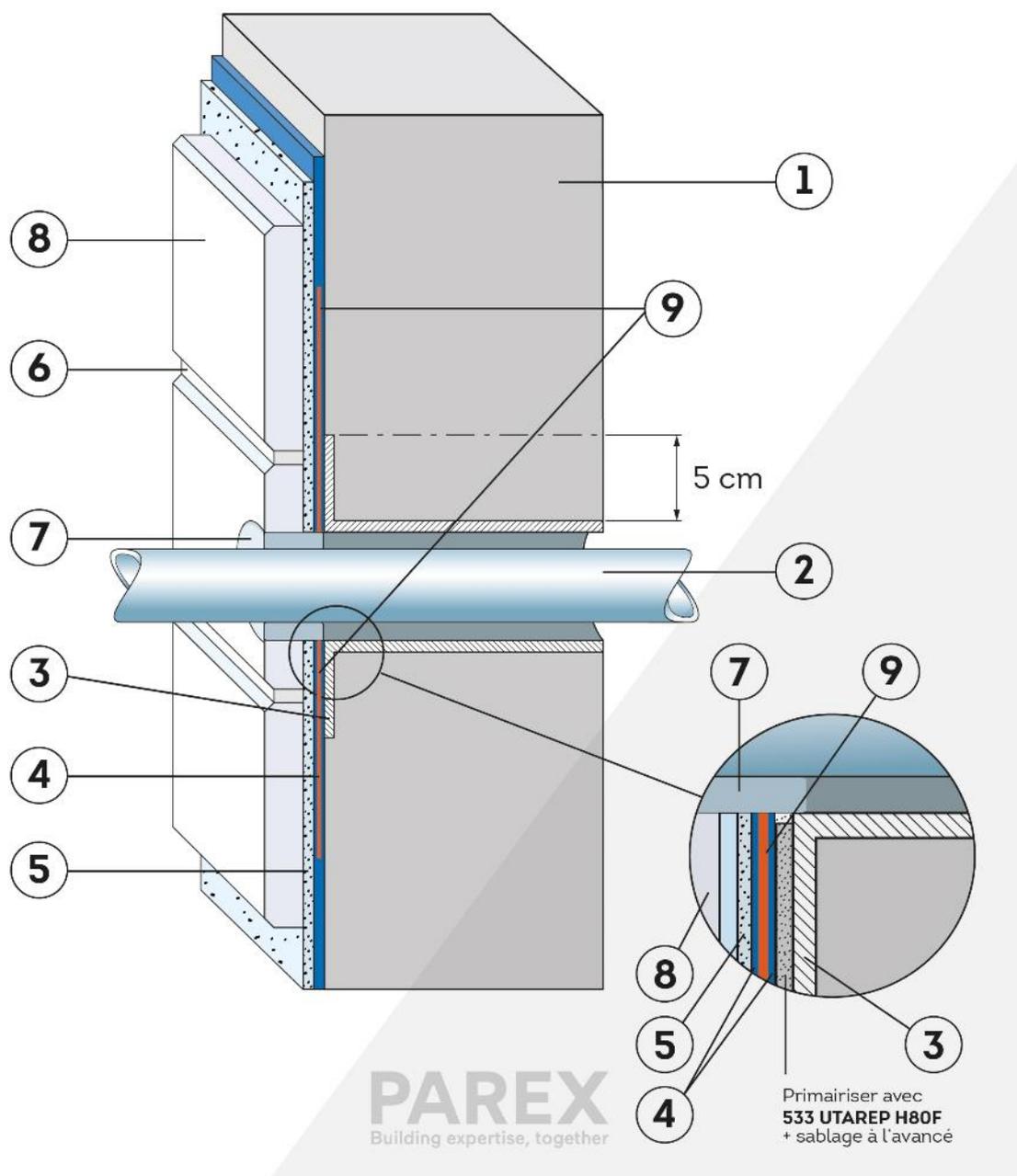
- |                                  |  |  |
|----------------------------------|--|--|
| ① Support béton                  | ⑤ <b>ARMATURE RM</b> ou <b>PROLIBAND</b> ou <b>PROTECTBAND</b> marouflée dans la 1 <sup>ère</sup> couche de <b>588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b> | ⑧ Joint élastomère ou <b>668 LANKOSEAL</b>                   |
| ② Canalisation                   | ⑥ Mortier-colle  | ⑨ Matériau composite   |
| ③ Fourreau                       | ⑦ Carrelage  | ⑩ Joint élastomère ou <b>668 LANKOSEAL</b> Largeur mini 5 mm |
| ④ <b>588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b> |  |  |

Figure 2a – Traitement d'une canalisation traversante en sol – cas de la pose collée de carrelage



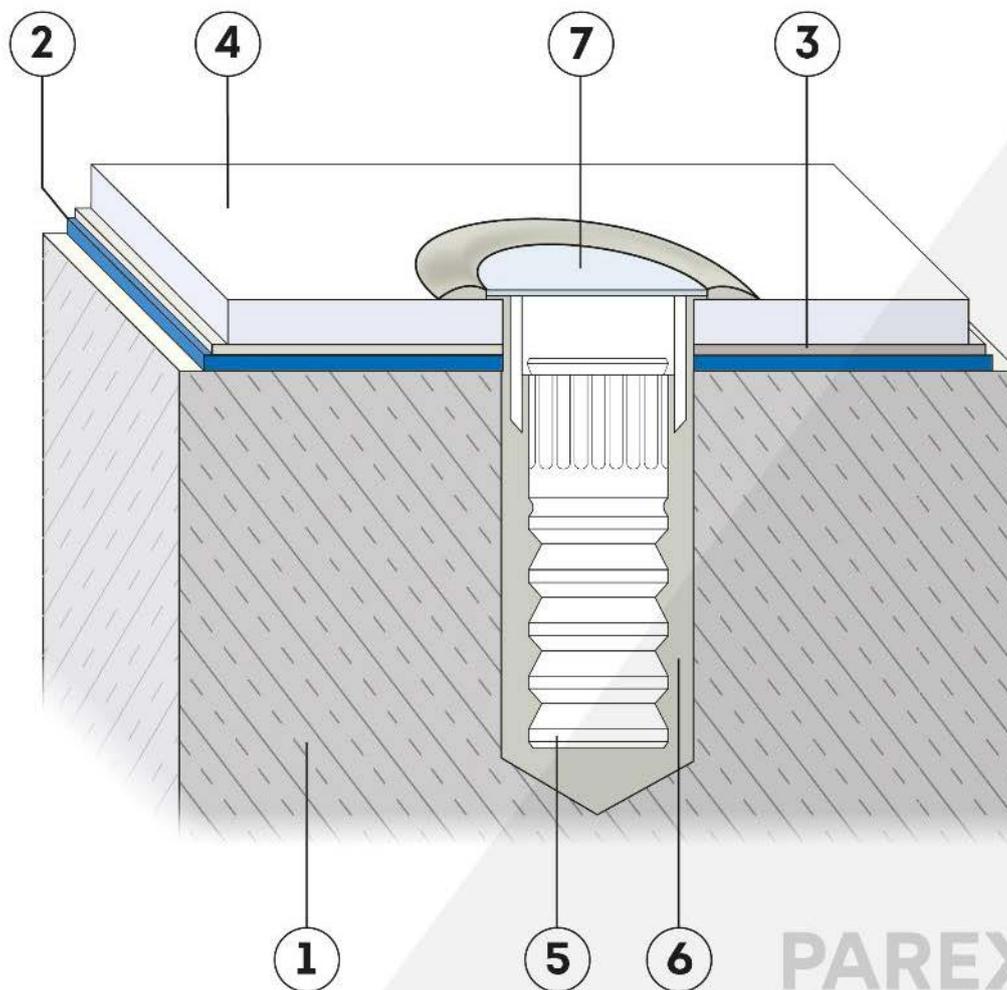
- |                         |   |  |
|-------------------------|---|--|
| ① Support béton         | ⑤ <b>588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b>  | ⑧ Carrelage  |
| ② Canalisation          | ⑥ <b>ARMATURE RM ou PROLIBAND</b> ou <b>PROTECTBAND</b> marouflée dans la 1 <sup>ère</sup> couche de <b>588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b> | ⑨ Mortier-joint  |
| ③ Manchon platiné soudé | ⑦ Mortier de scellement   | ⑩ Joint élastomère ou <b>668 LANKOSEAL</b> Largeur mini 5 mm |
| ④ Fixation mécanique    |   |  |

Figure 2b – Traitement d'une canalisation traversante en sol – cas de la pose scellée de carrelage



- |                                  |                               |  |
|----------------------------------|-------------------------------|--|
| ① Paroi                          | ⑤ Mortier-colle               | ⑨ <b>ARMATURE RM</b> ou <b>PROLIBAND</b> ou <b>PROTECTBAND</b> marouflée dans la 1 <sup>ère</sup> couche de <b>588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b> |
| ② Canalisation                   | ⑥ Mortier-joint               |  |
| ③ Platine engravée               | ⑦ <b>628 SILICONE PISCINE</b> |  |
| ④ <b>588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b> | ⑧ Carrelage                   |  |

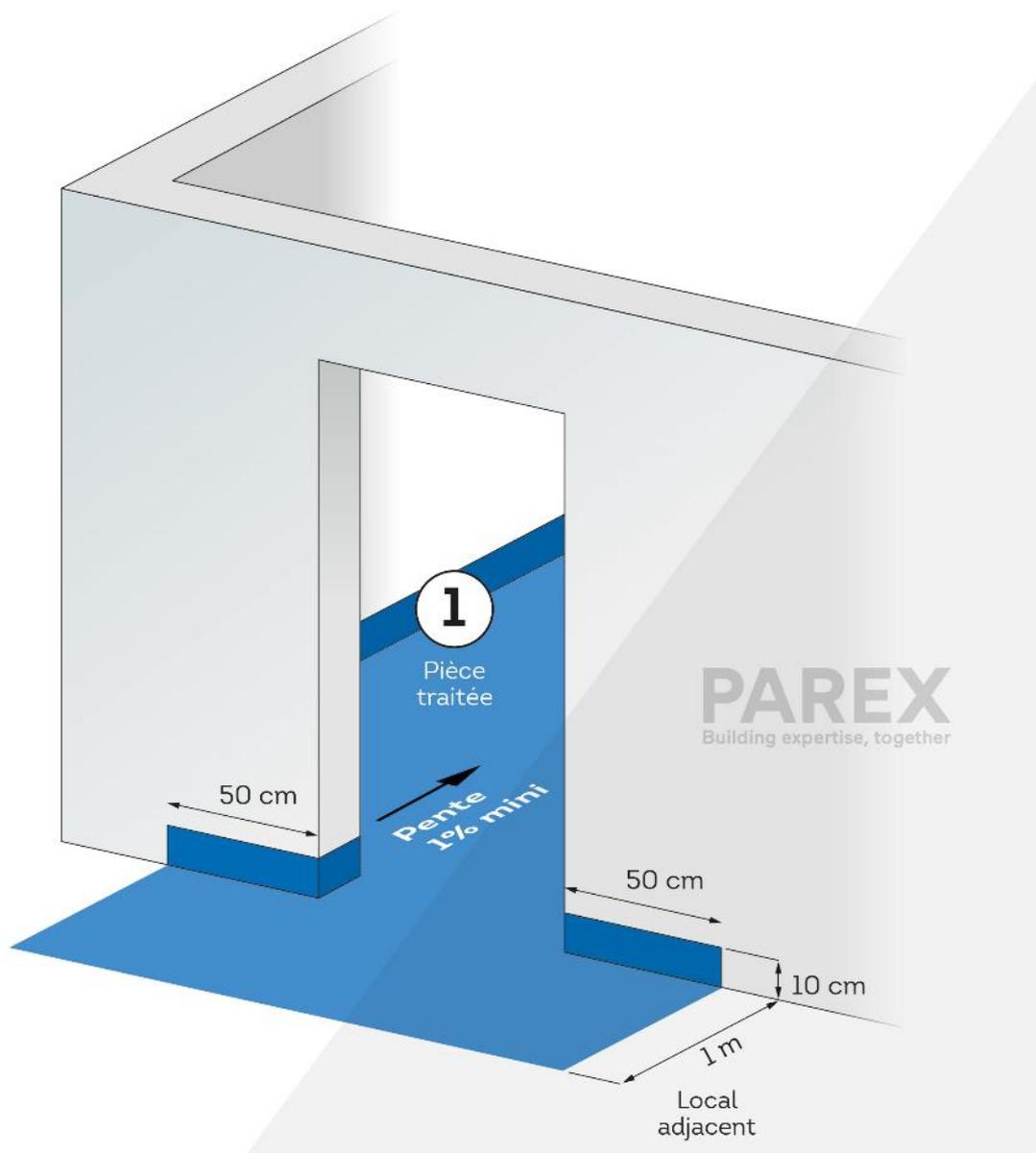
Figure 3 – Traitement d'une canalisation traversante en mur



- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| ① Support béton                  | ⑤ Douille de fixation                                       |
| ② <b>588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b> | ⑥ Résine de scellement chimique<br><b>729 LANKOSCELFEST</b> |
| ③ Mortier-colle                  | ⑦ Colerette   |
| ④ Carrelage                      |   |

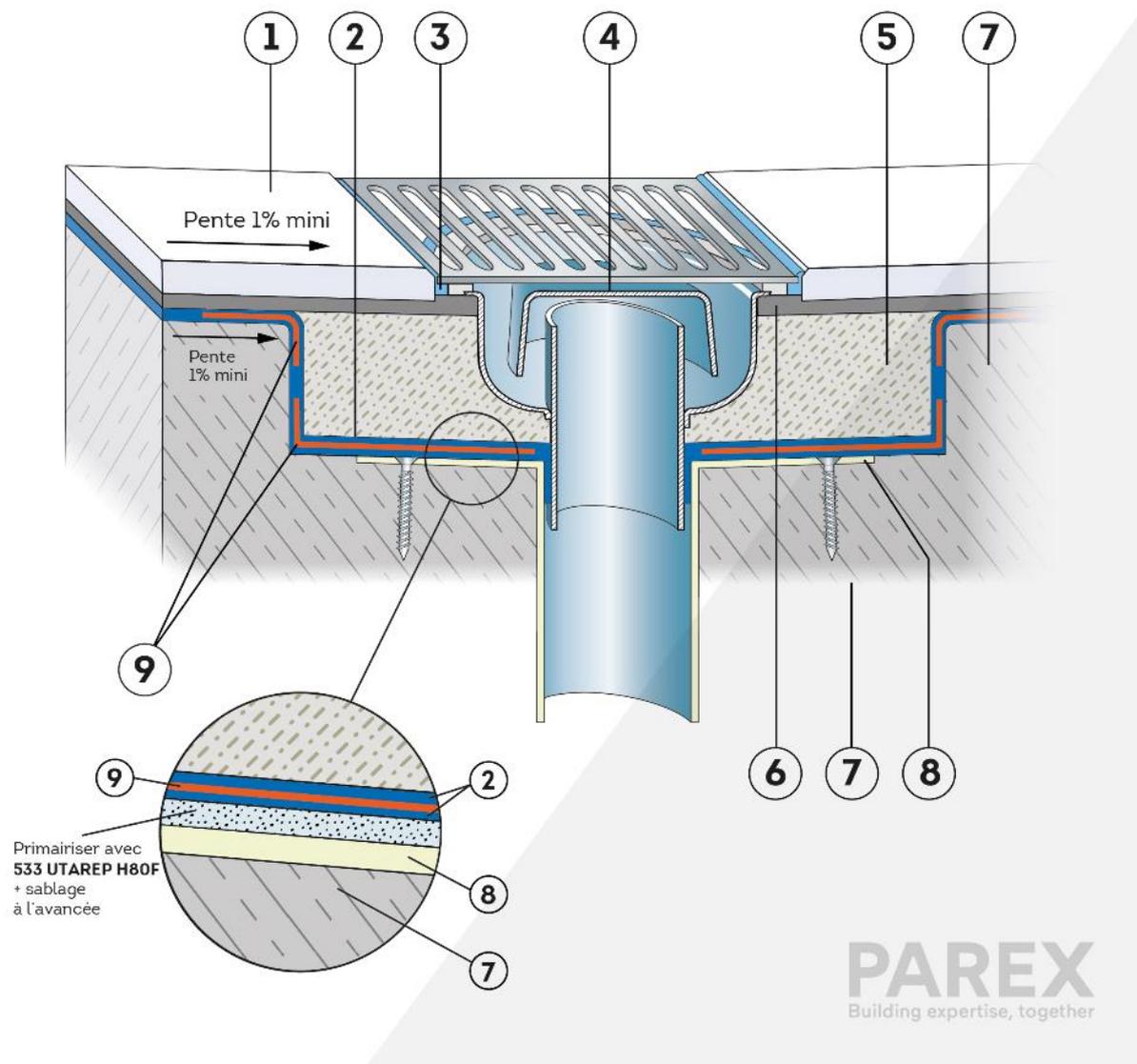
*Figure 4 – Scellement direct raccord femelle avec protection dure collée*





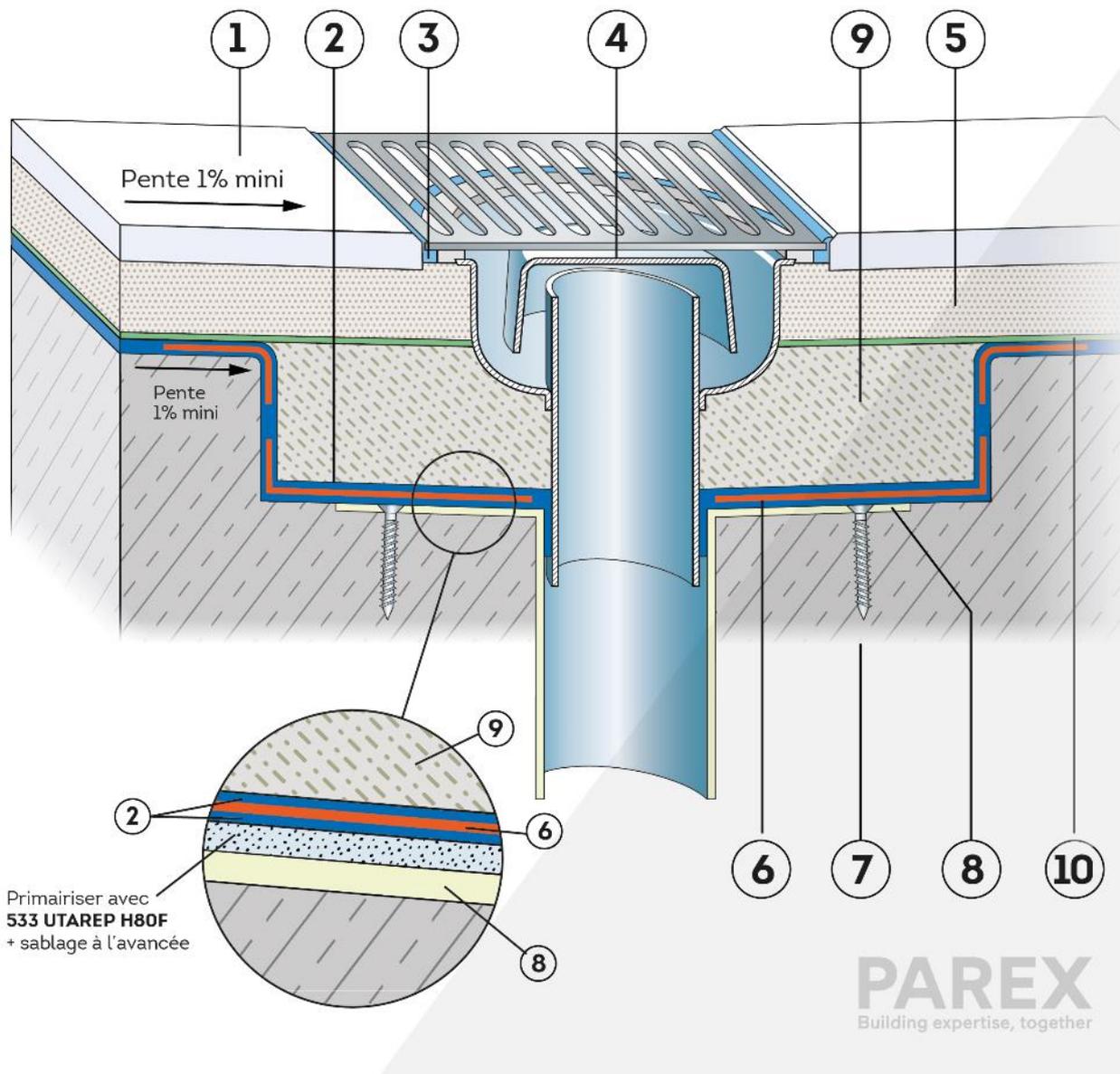
① 588 ENDUIT ÉTANCHÉITÉ

Figure 6 – Traitement du passage de seuil avec local adjacent



- |                                  |   |   |
|----------------------------------|---|---|
| ① Carrelage                      | ⑤ Chape réalisée avec<br><b>CHAPE 192 SOL</b><br><b>CHAPE EXPRESS</b> | ⑨ <b>ARMATURE RM</b> ou <b>PROLIBAND</b><br>ou <b>PROTECTBAND</b> marouflée<br>dans la 1 <sup>ère</sup> couche de<br><b>588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b> |
| ② <b>588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b> | ⑥ Mortier-colle   |   |
| ③ <b>628 SILICONE PISCINE</b>    | ⑦ Support béton   |   |
| ④ Siphon                         | ⑧ Platine   |   |

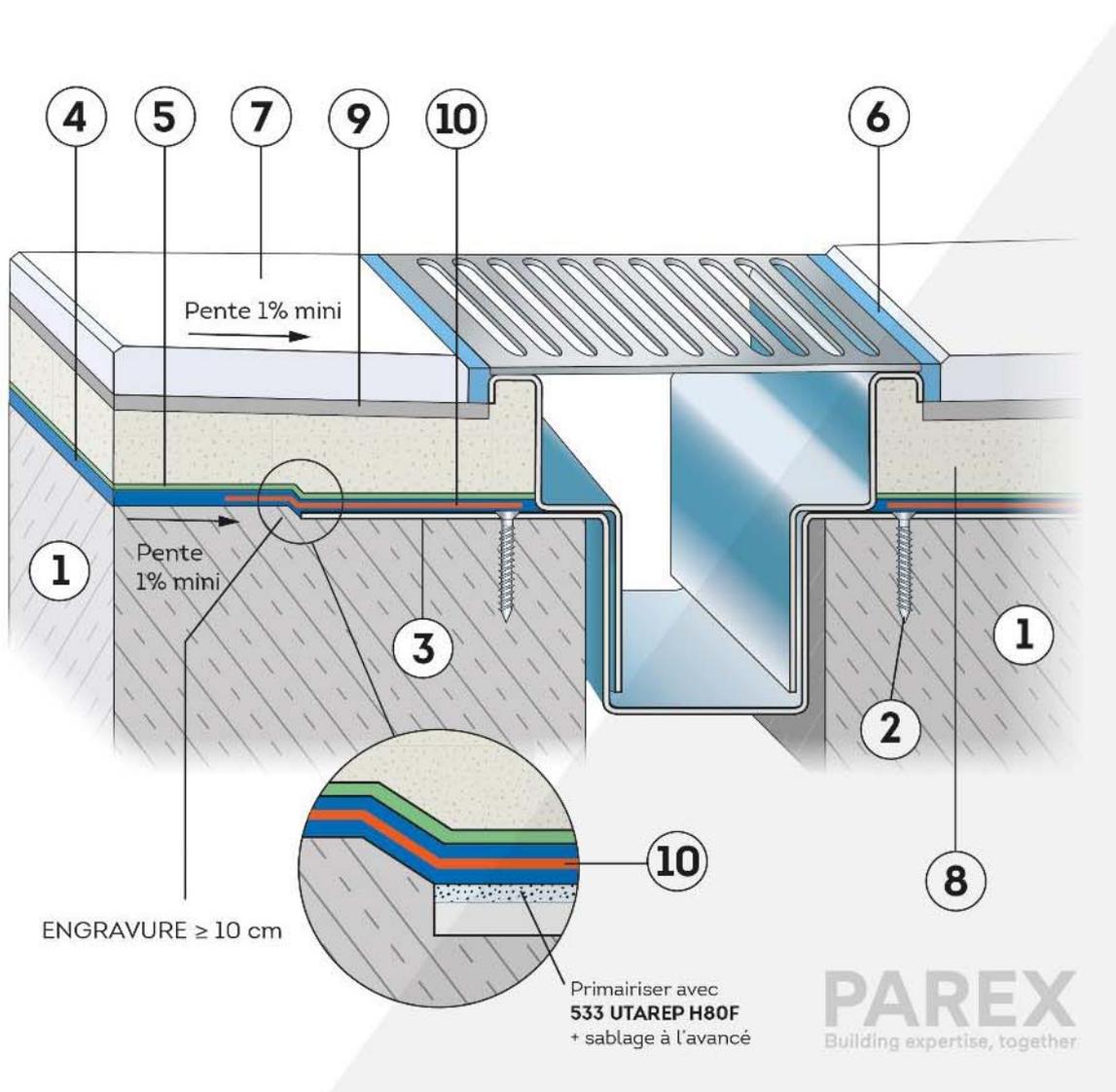
Figure 7a – Traitement d'un raccordement à un siphon de sol – cas de la pose collée de carrelage



Primairiser avec  
**533 UTAREP H80F**  
+ sablage à l'avancée

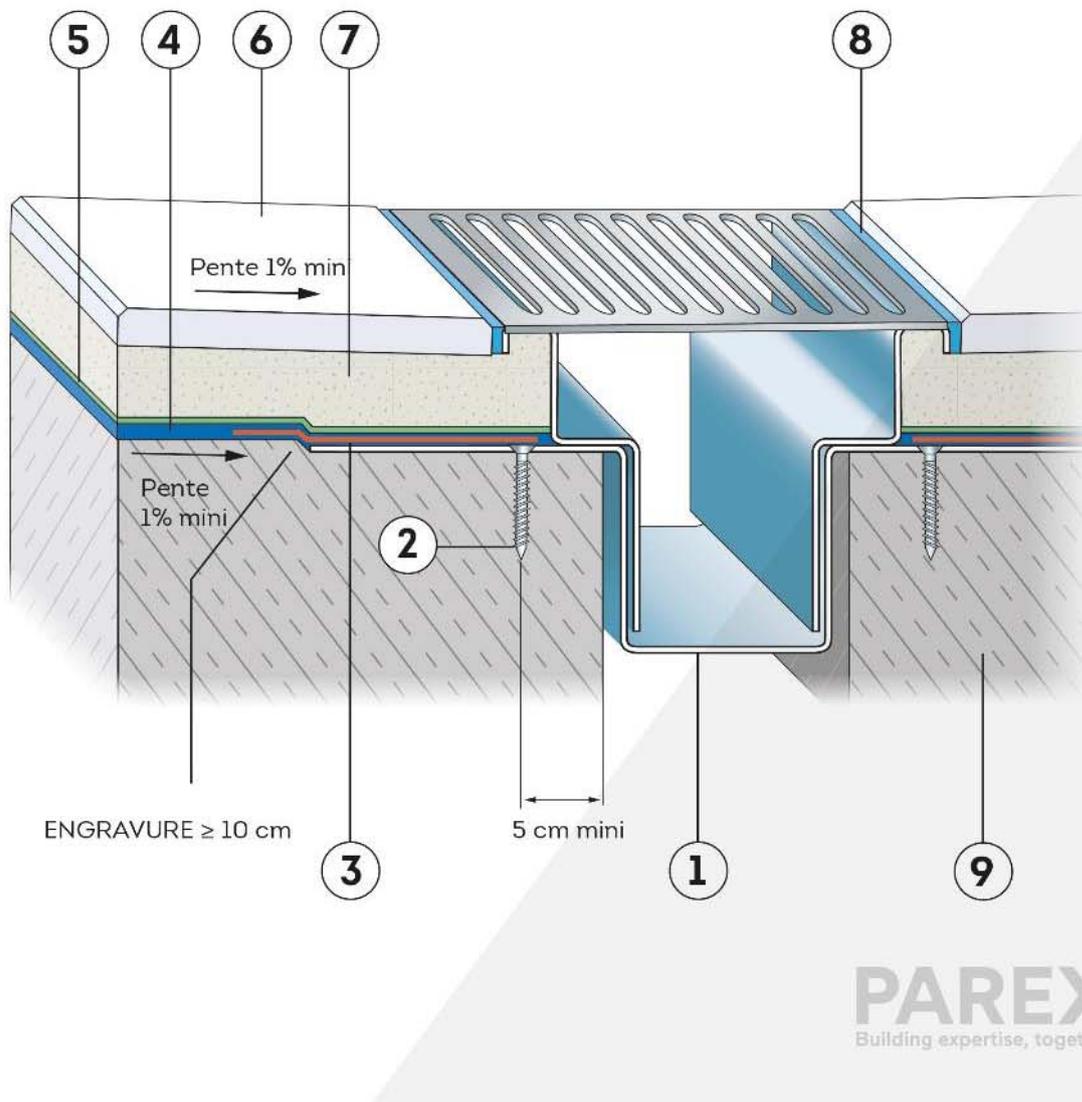
- |                                  |  |                               |
|----------------------------------|--|-------------------------------|
| ① Carrelage                      | ④ Siphon   | ⑦ Support béton               |
| ② <b>588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b> | ⑤ Mortier de scellement  | ⑧ Platine                     |
| ③ <b>628 SILICONE PISCINE</b>    | ⑥ <b>ARMATURE RM ou PROLIBAND</b><br>ou <b>PROTECTBAND marouflée</b><br>dans la 1 <sup>ère</sup> couche de<br><b>588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b> | ⑨ <b>192 SOLCHAPE EXPRESS</b> |
|                                  |  | ⑩ Couche de désolidarisation  |

Figure 7b – Traitement du raccordement à un siphon de sol – cas de la pose scellée de carrelage



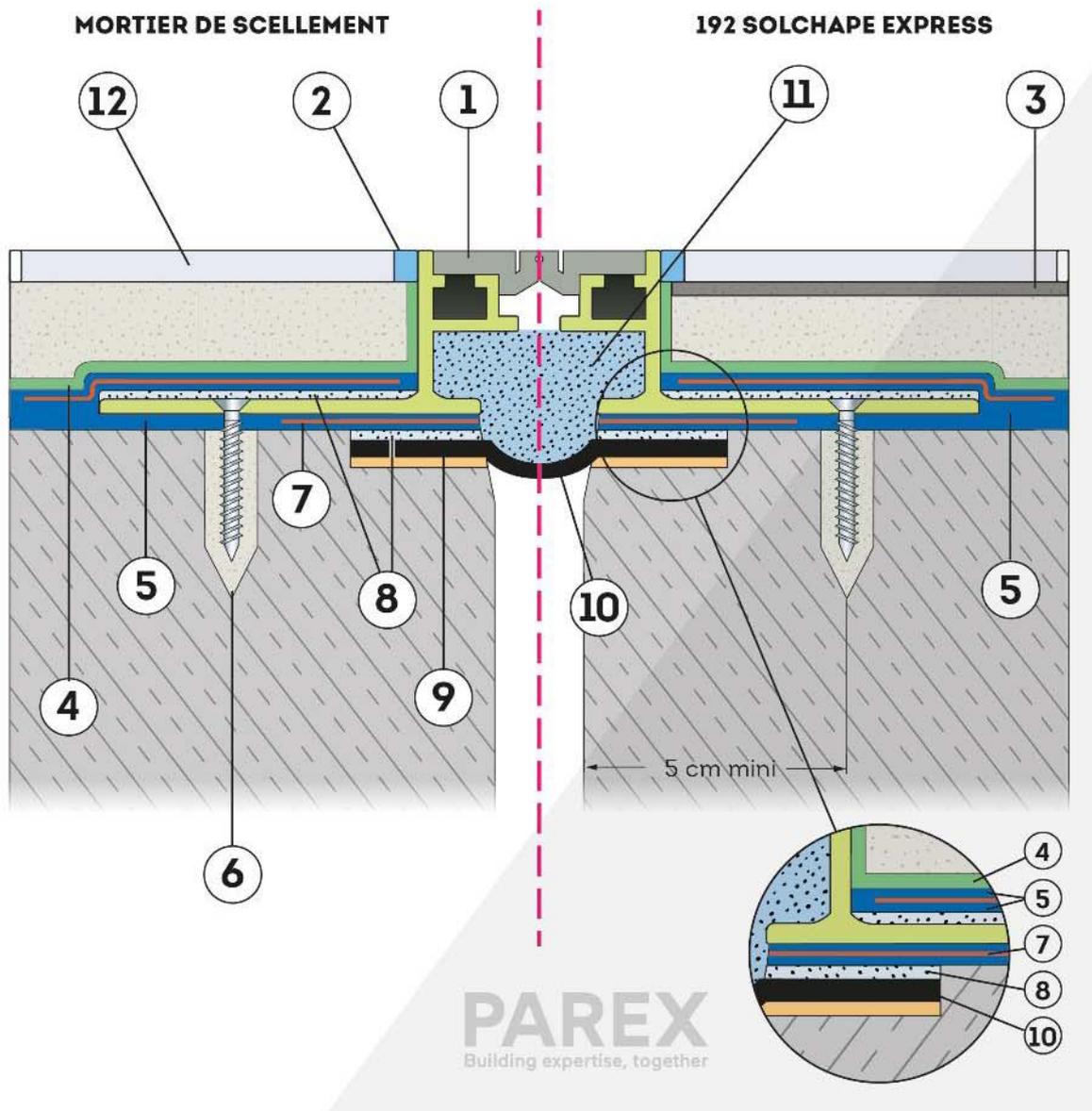
- |                                  |                               |  |
|----------------------------------|-------------------------------|--|
| ① Support béton                  | ⑤ Film de désolidarisation    | ⑨ Mortier-colle  |
| ② Fixation mécanique             | ⑥ Mastic élastomère           | ⑩ <b>ARMATURE RM ou PROLIBAND ou PROTECTBAND marouflée dans la 1<sup>ère</sup> couche de 588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b> |
| ③ Platine                        | ⑦ Carrelage                   |  |
| ④ <b>588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b> | ⑧ <b>192 SOLCHAPE EXPRESS</b> |  |

Figure 8a – Traitement du raccordement à un caniveau – cas de la pose collée de carrelage sur chape rapide 192 SOLCHAPE EXPRESS



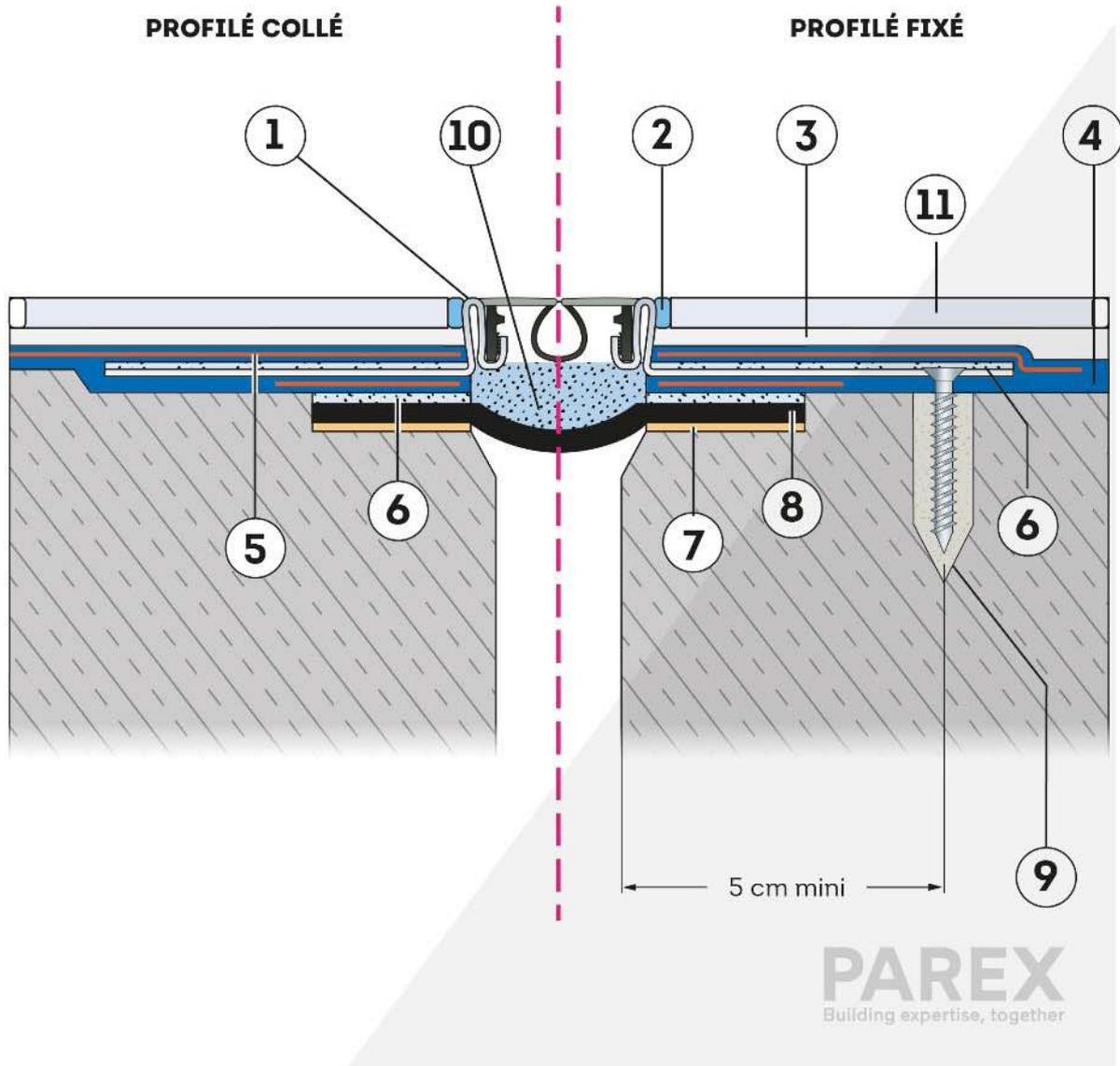
- |  |                            |                         |
|--|----------------------------|-------------------------|
| ① Caniveau   | ④ 588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ  | ⑦ Mortier de scellement |
| ② Fixation mécanique   | ⑤ Film de désolidarisation | ⑧ Mastic élastomère     |
| ③ <b>ARMATURE RM</b> ou <b>PROLIBAND</b> ou <b>PROTECTBAND</b> marouflée dans la 1ère couche de <b>588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ</b> | ⑥ Carrelage                | ⑨ Support béton         |

Figure 8b – Traitement du raccordement à un caniveau – cas de la pose scellée de carrelage



- |                              |  |  |
|------------------------------|--|--|
| ① Profilé de dilatation      | ⑤ 588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ en 2 couches   | ⑨ 532 UTAREP H80C                      |
| ② Mastic 603 COL'JOINT FLEX  | ⑥ Fixation par scellement chimique 729 LANKOSCELFEST                               | ⑩ 263 LANKOPONTAGE Bande de dilatation |
| ③ Mortier-colle              | ⑦ ARMATURE RM marouflée dans la 1 <sup>ère</sup> couche de 588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ | ⑪ Mastic souple 668 LANKOSEAL          |
| ④ Couche de désolidarisation | ⑧ 533 UTAREP H80F SABLÉ  | ⑫ Carreau plein                        |

Figure 9a – Joint de dilatation plat sous chape désolidarisée en travaux de rénovation



- |  |  |  |
|--|--|--|
| ① Profilé de dilatation                | ⑤ ARMATURE RM marouflée dans la 1 <sup>ère</sup> couche de 588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ | ⑨ Fixation par scellement chimique 729 LANKOSCELFEST |
| ② Mastic 603 COL'JOINT FLEX            | ⑥ 533 UTAREP H80F sablé  | ⑩ Mastic souple 668 LANKOSEAL                        |
| ③ Colle                                | ⑦ 532 UTAREP H80C  | ⑪ Carreau plein                                      |
| ④ 588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ en 2 couches | ⑧ 263 LANKOPONTAGE Bande de dilatation   |  |

Figure 9b – Joint de dilatation plat sous protection dure collée en travaux de rénovation